

Le Québec en profonde mutation

Simon Langlois

Sociologue, Université Laval

Le Québec change. Il avait déjà modifié en profondeur ses institutions durant les années 1960 au moment de la Révolution tranquille pour ensuite effectuer un spectaculaire rattrapage économique durant les années 1980 avec l'avènement de Québec Inc. et l'engagement accru de l'État dans l'économie. La société québécoise a connu durant la même période un grand dynamisme sur le plan culturel – émergence de la littérature québécoise, développement des industries culturelles – et en est arrivée à un consensus de plus en plus large sur l'entreprise de refondation de la nation dans les années 1990. Dans les années 2000, le Québec change cette fois dans ses bases morphologiques.

Tout d'abord, la population vieillit. La société québécoise a vécu trente années de sous-fécondité qui commencent à produire leurs effets. L'accroissement de la population par la migration est presque aussi important que l'accroissement naturel, ce qui représente un changement majeur dans l'histoire d'une société qui a toujours assuré sa croissance par une forte fécondité. Il est beaucoup question de déclin de la natalité et de vieillissement de la population dans l'actualité.

Il faut cependant rappeler que le Québec n'est pas encore une société vieille. Le vieillissement important de la société québécoise viendra plus tard, dans une quinzaine d'années. Entre-temps, c'est plutôt le centre de la distribution démographique qui pèse de tout son poids sur la société et modèle ce qui s'y

*Les années 1980
et surtout 1990
ont vu la montée
du mode de vie
en solitaire.*

passé. On le voit nettement dans la sphère de la consommation. Les fonctions de consommation les plus dynamiques (celles qui sont en croissance) reflètent le mode de vie de ménages au milieu de leur vie active, de ménages qui n'envisagent plus d'avoir d'enfants et de ménages qui entrent de plus en plus nombreux dans la phase du nid familial vide. Les couples sans enfant présent au foyer ont accru leur importance numérique, mais les années 1980 et surtout 1990 ont vu la montée du mode de vie en solitaire.

La francisation du Québec se poursuit, dans la foulée de l'adoption de lois linguistiques dans les années 1970. Mais il s'agit d'un projet en cours, non complètement acquis. Marquée par de nombreux départs depuis le début de la Révolution tranquille, la communauté anglo-québécoise fait preuve d'une forte vitalité linguistique. Malgré la francisation marquée du Québec, il est très nettement possible d'y vivre et d'y travailler en anglais. Une partie non négligeable des anglophones ne parle pas le français, la langue de la majorité, et ils se distinguent donc des Franco-Canadiens sur ce plan. La langue anglaise conserve auprès des immigrants un grand attrait comme langue principale d'intégration, d'autant plus qu'ils doivent en faire l'apprentissage pour travailler.

Les ménages québécois s'enrichissent. Les années 1980 ont été marquées par un longue stagnation de leurs ressources financières et par une relative stabilité de la répartition des revenus, contrairement à ce qui se passait durant les années soixante et soixante-dix. Les revenus bruts et disponibles des ménages sont maintenant en nette augmentation, y compris dans les familles monoparentales jusqu'à les plus désavantagées, mais dans ce dernier cas, ils se concentrent dans le groupement des familles avec une femme active sur le marché de l'emploi à leur tête. La prospérité économique nouvelle et la réduction du taux de chômage donnent à penser que nous sommes au début d'une nouvelle phase de croissance réelle des revenus des ménages.

Le taux global de pauvreté est en régression, tout comme l'est le nombre de ménages d'assistés sociaux. Notons au passage que de nouveaux travaux sur la pauvreté indiquent que le Québec s'en tire assez bien par rapport aux autres provinces canadiennes et qu'il n'est pas l'enfer décrit par certains commentateurs. Ceux qui sont pauvres le sont cependant davantage qu'auparavant et un écart grandissant se creuse avec les autres ménages. Autrement dit, la gravité de la pauvreté s'accroît en parallèle à la diminution du nombre des ménages pauvres. Les écarts de revenus entre hommes et femmes sont en régression et on commence à observer les effets de changements qui prennent place dans la longue durée. Plus de femmes reçoivent en effet des diplômes universitaires et elles se répartissent mieux dans les sphères d'activité économiques.

Le problème de la redistribution se pose parallèlement à la croissance des revenus et de nouvelles inégalités font surface. Derrière les moyennes en croissance que l'on vient d'évoquer se cache un rééquilibrage qui est déjà bien amorcé entre les groupes de travailleurs et entre les générations. La moyenne stable masque souvent des évolutions en sens inverse. Par exemple, les revenus réels des jeunes couples n'augmentent pas au même rythme que les revenus réels des couples plus âgés et sans enfant présent à la maison. Les revenus personnels réels des travailleurs les mieux formés, œuvrant dans des secteurs de pointe, augmentent; ceux des travailleurs moins qualifiés, mais aussi ceux des travailleurs des grandes industries d'hier, régressent devant la concurrence des autres pays dans un contexte de mondialisation. Les jeunes familles ne sont pas celles qui, en ce moment, s'en tirent le mieux. Leur situation relative ne s'améliore pas rapidement et cela nous ramène à l'enjeu de la croissance démographique: comment

demander aux jeunes d'avoir plus d'enfants dans le contexte actuel où ce sont eux qui tirent moins bien leurs marrons du feu ?

Dans l'avenir, on distinguera de plus en plus la lutte à la pauvreté de la lutte aux inégalités. La progression de l'égalité notée par Alexis de Tocqueville au XIX^e siècle comme étant une tendance de fond de nos sociétés se maintiendra-t-elle ? On peut en douter dans le monde nouveau qui s'esquisse sous nos yeux, un monde qui est déjà caractérisé par des différences plus marquées et par une diversité accrue, un monde dans lequel la pauvreté pourra régresser alors que les inégalités socioéconomiques s'accroîtront. La société actuelle se dirige vers une plus grande différenciation. Les situations d'emploi sont plus diversifiées que jamais, l'offre de biens et services par le système de production s'étend dans toutes les directions et les comportements des individus en matière de nuptialité et de fécondité accentuent cette différenciation.

Les modes de vie sont beaucoup moins homogènes qu'il y a quelques générations. Familles, couples et personnes seules se côtoient comme façons de vivre, mais ces types de vie en ménage se succèdent aussi dans le cours du cycle de vie. Ce qui apparaissait autrefois comme étant des inégalités ou des différences de classes dans les manuels de sociologie est maintenant défini comme des différences dans les styles de vie et les genres de vie, qui impliquent des choix individuels et familiaux différents. Les jeunes couples qui retournent s'établir dans leur Gaspésie natale en mettant sur pied une petite entreprise vivront sans doute différemment de ceux qui s'établissent sur le Plateau Mont-Royal. Ils partageront des choses (les mêmes goûts musicaux, par exemple) mais ils se différencieront aussi sur bien des aspects, à commencer par le revenu ou la consommation.

L'État providence revoit son rôle. Il est maintenant très net qu'il est devenu incapable de contrer l'évolution à la hausse des inégalités de revenus de marché. L'État redistribue les revenus, certes, mais son rôle dans la réduction des inégalités est maintenant réduit. La crise fiscale et l'extension des besoins nouveaux en matière de soins aux personnes et de soins de santé ont créé une grande pression sur ce qu'il peut désormais assumer.

La société de consommation rend maintenant possible l'émergence de modes de vie de plus en plus différents. La gamme des possibles est beaucoup plus étendue que par le passé. Pensons à l'offre en matière de voitures, de logements, de loisirs, de vêtements, de biens d'équipement pour le ménage, de biens culturels. Le couple de jeunes retraités qui a un chalet, un camp de pêche, un bateau et plusieurs équipements électroniques sophistiqués à la maison, qui a des hobbies, des petits enfants dont il aimerait s'occuper et qui aspire à voyager, manquera sûrement de temps pour tout faire. L'extension des aspirations qui accompagne l'extension des possibles dans la société de consommation est indéniable, mais elle engendre aussi une croissance des frustrations. En opposition à cette fuite en avant dans la consommation élargie, la simplicité volontaire retient de plus en plus l'attention, bien qu'elle reste encore un mouvement marginal.

La pauvreté pourra régresser alors que les inégalités socioéconomiques s'accroîtront.

Les changements qui viennent d'être évoqués sont analysés en détail et sont documentés dans les paragraphes qui suivent. Nous avons distingué huit sections différentes en effectuant un choix de données provenant de nombreuses sources :

- le nouveau paysage démographique ;
- familles : de plus en plus hors mariage avec de moins en moins d'enfants ;
- la francisation du Québec ;
- une plus grande diversité culturelle ;
- l'emploi en hausse ;
- la nouvelle révolution salariale ;
- l'inégalité s'accroît ;
- pauvreté en baisse et exclusion.

Certaines données ont été présentées dans des éditions précédentes de *L'annuaire du Québec* et elles ne seront donc pas reprises ici. Les statistiques qui suivent ont été mises à jour ou présentées sous un éclairage nouveau. Enfin, plusieurs données sont nouvelles par rapport aux éditions antérieures de *L'annuaire*. Bref, voilà autant de coups de sonde qui jettent un éclairage sur le devenir d'une société qui continue de changer à un rythme accéléré.

L'auteur remercie David Dupont, étudiant au département de sociologie de l'Université Laval, pour l'aide apportée lors de la mise à jour des données.

Glossaire

Baby boom

Désigne les générations d'individus nés après la Seconde Guerre mondiale, soit de 1945 à 1965 environ, marquées par une forte natalité.

Coefficient de GINI

Mesure de l'inégalité de la répartition des revenus qui consiste à classer l'ensemble des ménages du plus pauvre au plus riche, puis à cumuler les revenus de ces ménages. Dans la situation de parfaite égalité, une part des ménages devrait recevoir une part équivalente des revenus cumulés (par ex. 50 % des ménages devraient recevoir 50 % des revenus). Le coefficient varie de 0 (situation d'inégalité maximum) à 1 (situation de parfaite égalité). Le coefficient s'interprète donc comme suit : plus il est élevé, plus les ménages riches reçoivent une part élevée des revenus.

Famille

L'ensemble des personnes apparentées par mariage, filiation ou adoption vivant sous le même toit. La famille nucléaire classique comprend la mère, le père et les enfants alors que la famille étendue (ou famille réseau) comprend les individus apparentés sur plusieurs générations et vivant dans des lieux physiques différents. La famille monoparentale issue le plus souvent de la rupture de l'union conjugale est formée d'un seul parent vivant avec un ou plusieurs enfants présents.

La famille recomposée est formée de parents ayant eu au moins un enfant d'une union précédente. Enfin, lorsque au moins deux familles différentes cohabitent (le plus souvent de générations différentes), on parlera de ménages multi-familiaux. L'État distingue dans ses statistiques les familles de recensement (familles époux-épouse et familles monoparentales) et les familles économiques qui, outre les familles de recensement, comprennent les ménages formés de personnes apparentées autres que les conjoints et les enfants.

Fordisme

Le fordisme décrit à l'origine un système mécanisé et standardisé de production massive d'objets permettant de réaliser des économies d'échelle. Il englobe par la suite l'ensemble des règles institutionnelles qui régulent ce système de production (négociations syndicales et avènement de la régulation étatique du travail et de l'économie), le développement d'une classe de consommateurs et l'émergence de l'État providence pour maintenir le pouvoir d'achat et former les travailleurs à travers le système d'éducation. Production massive, consommation marchande et régulation étatique nationale constituent trois composantes de la société fordiste.

Indice synthétique de fécondité

Mesure estimée du nombre d'enfants par mille femmes en âge de procréer.

Langue maternelle

Le recensement canadien définit la langue maternelle comme la première langue apprise dans l'enfance et encore comprise.

Langue d'usage

Le recensement canadien définit la langue d'usage au foyer (ou au travail) comme la langue parlée le plus souvent à la maison (ou au travail). En 2001, Statistique Canada a ajouté une seconde question portant sur la ou les autre(s) langue(s) aussi parlé(es) régulièrement à la maison ou au travail, en plus de la précédente s'il y a lieu.

Mariage

Union officielle et légale d'un homme et d'une femme reconnue par l'État (mariage civil) ou par une institution religieuse (mariage religieux). La reconnaissance de l'union entre personnes de même sexe est l'objet de débats sur la place publique. L'Église anglicane reconnaît déjà l'union officielle entre personnes de même sexe comme étant un mariage religieux et le parlement canadien entend

légiférer pour donner à ce type d'union le statut institutionnalisé et légal de mariage.

Ménage

Un ménage est formé par une ou plusieurs personnes partageant un même logement. Il est composé de personnes apparentées ou non. Le ménage est une unité de consommation commune d'un certain nombre de biens et services. On distingue les ménages privés des ménages collectifs formés par des personnes vivant en communautés.

Paiements de transfert

Allocations et aides monétaires dispensées par l'État (fédéral et provincial) directement aux individus. Comprend les allocations d'aide sociale, les pensions de la sécurité de vieillesse, les paiements d'assurance-emploi, l'aide aux victimes d'actes criminel ou aux victimes d'accidents du travail, les allocations familiales, les bourses d'études, etc.

Pyramide des âges

Représentation graphique verticale de la population par tranches d'âge (habituellement de cinq ans) superposées, les plus jeunes étant situées au bas et les plus âgées en haut. Cette distribution présente l'allure d'une pyramide dans les sociétés jeunes, mais c'est moins le cas dans les sociétés à faible fécondité.

Rapport de dépendance

Nombre de jeunes âgés de moins de 15 ans et de personnes âgées de 65 ans ou plus, divisé par la population âgée de 15 à 64 ans. Plus le rapport est élevé, plus il y a de personnes dépendantes par rapport aux personnes en âge de travailler.

Revenu disponible

Ensemble des revenus de toutes sources des individus ou des ménages moins les impôts directs payés à l'État.

Société salariale

Type de société dans laquelle une majorité d'individus reçoivent une rétribution en salaires pour leur travail, le plus souvent au sein d'une entreprise. Par extension, les travailleurs autonomes dans ce type de so-

ciété sont assimilés à des salariés qui pourraient se verser un salaire. La société salariale s'est mise en place après l'avènement du fordisme et de la Révolution industrielle à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e.

Taux d'activité

Nombre total de personnes occupant effectivement un emploi (salarisées ou à leur compte), de personnes à la recherche d'emploi et de chômeurs divisé par le nombre total de personnes âgées de plus de 15 ans. Le taux d'activité est plus large que le taux d'emploi.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupant effectivement un emploi (salarisées ou à leur compte) divisé par le nombre total de personnes âgées de plus de 15 ans.

Taux de décès

Nombre de décès survenus une année civile donnée, divisé par le nombre total moyen d'habitants (exprimé pour mille habitants).

Taux de natalité

Rapport entre le nombre de naissances durant l'année et la population totale moyenne de cette même année.

Union civile

La *Loi instituant l'union civile*, votée au Québec en juin 2002, a créé un nouvel état civil, celui de « conjoint uni civilement ». Ce type d'union n'est pas seulement accessible aux couples de même sexe mais il l'est aussi aux personnes de sexes opposés. Parce que c'est une loi provinciale, ce type d'union n'a pas le statut officiel de mariage, car la définition du mariage est de compétence fédérale. L'union civile peut être dissoute par décès d'un conjoint, jugement du tribunal ou déclaration commune des conjoints devant notaire.

Union libre

L'union libre ou l'union de fait caractérise la vie en couple en dehors des liens du mariage. Certaines règles légales s'appliquent maintenant aux unions libres.

Démographie : vieillissement, immigration, urbanisation et solitude

Les changements démographiques s'étendent sur une période plus longue que les cycles économiques et ils ne sont pas facilement perceptibles à court terme. Ces changements n'en sont pas moins spectaculaires et surtout, déterminants pour l'avenir.

Une population encore en croissance
La population totale du Québec a dépassé la barre des sept millions et demi de citoyens (Tableau 1.1). La population québécoise est toujours en croissance

– en hausse de 42 % depuis 1961 – mais celle-ci est maintenant beaucoup plus lente qu'auparavant et on envisage déjà le moment où elle commencera à décroître, comme c'est déjà le cas dans certains pays européens développés. Il est difficile de prévoir à quelle année au juste arrivera le déclin net de la population, mais divers scénarios de l'Institut de la statistique du Québec prévoient que cela se produira entre 2016 et 2026, donc dans un avenir rapproché.

Le déclin démographique est cependant déjà amorcé dans plusieurs régions du Québec. Fait nouveau qui n'a pas encore vraiment retenu l'attention et qui est apparu en 2002, l'accroissement de la population par la migration nette est maintenant rendu au même niveau que l'accroissement naturel de la population. Les lentes mutations démographiques commencent donc à être bel et bien visibles, bien qu'elles aient été annoncées depuis des lustres par les démographes.

Le poids relatif du Québec au sein du Canada ne cesse de diminuer parce que la population canadienne progresse plus vite. La part de la population québécoise est tombée pour la première fois dans l'histoire en bas de 25 % de l'ensemble canadien en 1994. À moins d'une hausse significative de l'immigration au Québec – non prévue en ce moment, cependant –, la diminution de son poids relatif ne pourra que se poursuivre, au rythme de un dixième de un pour cent environ chaque année. La

TABEAU 1.1 Population du Québec en nombre, en indice et en % du Canada, 1961-2003
(Nouvelles données révisées depuis 1971)

Année	Nombre*	Indice	en % du Canada
1961	5 259 211	100	28,8
1966	5 780 845	109,9	28,9
1971	6 137 368	116,7	27,9
1976	6 396 735	121,6	27,3
1981	6 547 705	124,5	26,4
1986	6 708 468	127,6	25,7
1991	7 064 586	134,3	25,2
1992	7 112 810	135,2	25,1
1993	7 165 199	136,2	25,0
1994	7 207 302	137,0	24,8
1995	7 241 429	137,7	24,7
1996	7 246 896	137,8	24,5
2001r	7 396 990	140,6	23,8
2002r	7 443 491	141,5	23,7
2003	7 467 626	142,0	23,7

* Données révisées depuis 1971 par l'ISQ. La série tient compte des Québécois de retour et des résidents non permanents. Années 1999 à 2002, données révisées; année 2003, au 1^{er} juillet. Source: Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

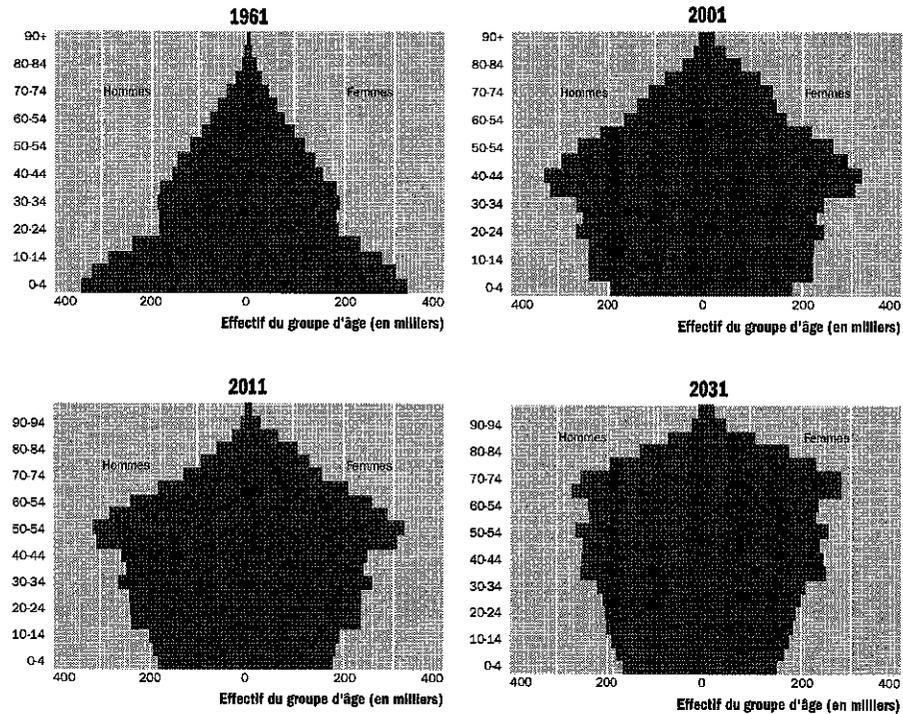
population du Québec comptait pour 23,6 % de l'ensemble du Canada en 2003. Si cette tendance se maintient, le Québec comptera pour environ 20 % de la population canadienne en 2040.

Un vieillissement qui s'annonce

La pyramide des âges et le poids relatif des différents groupes d'âges sont en changement rapide. La base démographique se rétrécit de façon marquée et une tendance nouvelle apparaît avec plus de netteté à la fin des années 1990 : la chute assez brusque de la natalité en-

traîne une accentuation du déséquilibre entre les groupes d'âge, à court terme du moins, et tant que les cohortes du baby boom n'auront pas atteint l'âge du décès. Pendant que la base diminue, les cohortes nées dans les années 1950 vieillissent et progressent vers le haut de la pyramide des âges – qui prend plutôt peu à peu l'allure d'un gros champignon (Graphique 1.1). On voit nettement se dessiner le poids du centre qui caractérise la situation démographique actuelle, de même qu'un certain rééquilibrage entre les groupes

GRAPHIQUE 1.1 Pyramide des âges, Québec



Source : Statistique Canada, Estimations de la population. Dernière mise à jour le 1^{er} novembre 2002.

d'âge lorsque les cohortes issues du baby boom d'après guerre vieilliront. La caractéristique nouvelle qui se dessine est cependant une tendance à une répartition plus ou moins équilibrée des différentes tranches d'âge dans une trentaine d'années, un phénomène neuf dans l'histoire démographique récente du Québec.

La part des jeunes âgés de 0 à 14 ans a fortement diminué, passant de 35,4 % en 1961 à 17,2 % de l'ensemble en 2002, et celle de la population ayant atteint l'âge de la retraite est en forte croissance, notamment parce que l'espérance de vie augmente. Le Québec n'a pas encore une population vieille, mais la tendance au vieillissement est nettement présente et elle va s'accélérer au début du XXI^e siècle de façon rapide, comme l'indiquent les projections de population faites par l'Institut de la Statistique du Québec : la part de la population âgée de 65 ans et plus va

passer de 13,1 % en 2002 à 21,3 % en 2021, alors que la part de la population des jeunes (0-14 ans) va continuer à régresser lentement. Par comparaison, la Suède a actuellement 17,8 % de sa population qui est âgée de 65 ans ou plus, l'Europe des quinze connaît une proportion de 15,5 % et le Japon, 15 %, tandis que les États-Unis et le Canada ont une proportion un peu moins élevée que celle du Québec (tous ces chiffres caractérisent l'année 2001).

L'âge médian de la population – l'âge qui départage la population entre deux groupes égaux – fera un bond considérable, passant de 38,5 ans en 2001 à 44,4 ans en 2021 (Tableau 1.2). Cela signifie que la moitié de la population aura plus de 44,4 ans cette année-là. Les nouvelles projections de publications publiées par l'Institut de la Statistique du Québec donnent à penser que le vieillissement sera plus prononcé que prévu à partir de l'an 2011.

TABLEAU 1.2 Structure de la population par âge, rapport de dépendance et âge médian de la population du Québec de 1951 à 2001 et projections pour 2011-2051

Année	Proportion			Rapport de dépendance	Âge médian
	0-14	15-64	65 +		
1951	33,7	60,6	5,7	0,65	24,8
1961	35,4	58,7	5,8	0,70	24,0
1971	29,3	63,9	6,8	0,57	25,6
1981	21,5	69,8	8,7	0,43	29,6
1991	19,8	69,2	11,0	0,45	34,0
2001	17,6	69,3	13,0	0,44	38,5
2011	14,9	69,1	15,9	0,44	42,2
2021	14,4	64,3	21,3	0,55	44,4
2031	13,6	59,4	26,9	0,68	46,9
2041	12,8	58,8	28,4	0,70	48,5
2051	12,8	57,5	29,7	0,73	49,1

Rapport de dépendance : (0-14 ans + 65 ans et plus/15-64 ans) 2011 - 2051 : projections, hypothèse moyenne. Source : www.stat.gouv.qc.ca.

Rappelons que la moitié de la population avait moins de 25 ans en 1951, et moins de 34 ans en 1991.

La tranche d'âge la plus nombreuse a en ce moment 44 ans et les personnes qui se situent de chaque côté de cette catégorie modale (disons dans la fourchette des 38-50 ans) pèsent de tout leur poids dans la société et leurs comportements modèlent ce qui s'y passe.

Une nouvelle dépendance

Le rapport de dépendance – qui est mesuré par le rapport du nombre de jeunes et de personnes de 65 ans ou plus

sur la population âgée de 15 à 64 ans – va aussi augmenter mais seulement après l'année 2011, alors qu'il devrait atteindre le haut niveau observé dans les années 1950 et 1960 (4^e colonne du Tableau 1.2). Ce rapport de dépendance doit être interprété avec précaution, notamment parce qu'une partie des personnes ayant dépassé l'âge de la retraite pourront rester actives sur le marché du travail ou encore effectuer des travaux non rémunérés, à titre de bénévoles par exemple. Dans les années cinquante, les personnes dépendantes étaient surtout des enfants qui n'avaient pas de

TABEAU 1.3 Population, variation de la population et accroissement selon les régions administratives, Québec, 1971-2003

Régions administratives	Population					2003 N	Variation de la population 1991-2003	Accroissement 1991-2003
	1971 %	1981 %	1991 %	2001 %	2003 %			
Bas-Saint-Laurent (1)	3,5	3,3	3,0	2,8	2,7	202 037	-3,7	-7 528
Saguenay-Lac Saint-Jean (2)	4,4	4,4	4,1	3,8	3,7	278 519	-5	-13 960
Québec (3)	8,8	9,0	8,9	8,8	8,8	659 212	4,2	27 852
Mauricie/Bois-Francis (4)	4,1	3,9	3,7	3,5	3,5	258 733	-2,1	-5 407
Estrie (05)	4,0	4,0	3,9	3,9	4,0	295 872	7,3	21 497
Montréal (06)	32,5	27,3	25,7	25,0	25,0	1 871 774	3	56 534
Outaouais (07)	3,6	3,8	4,1	4,4	4,4	332 558	12,4	41 234
Abitibi-Témiscamingue (08)	2,4	2,3	2,2	2,0	1,9	145 964	-6,5	-9 481
Côte-Nord (09)	1,7	1,8	1,5	1,3	1,3	97 074	-8,9	-8 596
Nord du Québec (10)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	39 663	6,2	2 460
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1,9	1,8	1,5	1,3	1,3	97 066	-11,5	-11 124
Chaudière-Appalaches (12)	5,1	5,4	5,3	5,3	5,3	392 108	4,1	16 120
Laval (13)	3,8	4,2	4,6	4,7	4,8	359 707	10,5	37 764
Lanaudière (14)	2,9	4,0	4,8	5,4	5,4	405 795	15,3	61 974
Laurentides (15)	4,0	4,8	5,5	6,4	6,5	490 160	20,2	98 805
Montérégie (16)	13,8	16,5	17,5	17,7	17,8	1 336 910	7,7	102 475
Centre du Québec (17)	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0	224 017	5,3	11 815
Total	100	100	100	100	100	7 487 169	3,2	240 273

* Données de Statistique Canada, légèrement différentes de celles de l'ISQ. Source : Institut de la statistique du Québec, *La situation démographique au Québec* et www.stat.gouv.qc.ca

ressources économiques propres; dans les années 2000, les personnes dépendantes seront de plus en plus des personnes âgées possédant pour la plupart un patrimoine, ce qui affectera l'impact socioéconomique de la dépendance sur la société.

TABLEAU 1.4 Population par régions métropolitaines de recensement et variation en %, Québec, 1991-2003

Régions	1991	2001	2003	Variation en % 1991-2003
Montréal	3 290 792	3 507 182	3 574 516	8,6
Québec	660 730	696 377	705 898	6,8
Hull-Gatineau	232 901	262 954	272 288	16,9
Saguenay	164 531	157 764	155 062	5,8
Sherbrooke	143 998	156 980	160 876	11,7
Trois-Rivières	139 328	140 109	140 558	0,9
Reste du Québec	2 432 455	2 478 621	2 477 971	1,9
Total	7 064 735	7 396 990	7 487 169	6,0

* Les populations des régions ont été révisées de 1996 à 2002, mais pas les populations de 1986 et de 1991. Source : www.stat.gouv.qc.ca.

TABLEAU 1.5 Divers Indicateurs de fécondité, Québec, 1960-2003

Année	Naissances	Taux de natalité	Indice synthétique de fécondité
1960	141 224	27,5	3,86
1970	96 512	16,1	2,09
1980	97 498	15,0	1,63
1990	98 013	14,0	1,63
1992	96 054	13,5	1,67
1994	90 417	12,5	1,64
1996	85 130	11,7	1,61
1998	75 674	10,3	1,49
2000	72 010	9,8	1,45
2002p	72 200	9,7	1,46
2003p	73 600	9,8	1,49

p : données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

La décroissance démographique des régions est amorcée

D'après les données révisées de la population, six régions du Québec ont connu un certain dépeuplement depuis dix ans : la Côte-Nord, la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue. La région de la Mauricie-Bois-Francs est la dernière à s'être ajoutée à la liste (Tableau 1.3). La grande région de Montréal a aussi perdu une partie de sa population au profit des régions adjacentes en forte croissance depuis 1991 (les Laurentides surtout ainsi que Lanaudière) ou de régions en croissance modérée (Laval et la Montérégie), mais « ses pertes sont beaucoup moins importantes entre 1996 et 2001 qu'elles ne l'étaient entre 1991 et 1996 » d'après l'Institut de la statistique du Québec. La région de l'Outaouais connaît aussi une hausse démographique plus marquée. Ces cinq régions en croissance ont augmenté leur poids respectif dans l'ensemble du Québec. Il en va de même pour le Nord du Québec à cause de la forte fécondité des populations autochtones, mais il faut ajouter que cette région est faiblement peuplée.

De plus en plus urbains

La population québécoise se concentre davantage dans les grandes régions métropolitaines, qui connaissent toutes (sauf celles de Chicoutimi-Jonquière et de Trois-Rivières) une croissance démographique plus forte que celle de l'ensemble du Québec (Tableau 1.4). Ce dernier est de plus en plus urbain et un peu moins de la moitié de toute sa population se retrouve dans la grande région montréalaise. C'est la région

métropolitaine de Gatineau qui croît le plus vite au Québec depuis dix ans, suivie par celle de Sherbrooke.

Trois phénomènes démographiques affectent la taille de la population totale et l'équilibre entre les groupes d'âges, et jusqu'à un certain point la répartition entre les régions : la natalité, l'immigration internationale et les migrations interprovinciales. Nous en examinons brièvement les évolutions.

La chute de la natalité s'est arrêtée

Le nombre de naissances et le taux de natalité ont été en forte baisse entre 1990 et 1997, une période de changement accéléré (Tableau 1.5). Le nombre de naissances a eu tendance à se stabiliser autour de 72 000 à 73 000 ces cinq dernières années. Les naissances hors mariages sont maintenant devenues la norme, y compris celles qui viennent au rang 2 (Tableau 1.6). Cela témoigne d'une mutation de l'union entre conjoint sur laquelle nous reviendrons plus loin. Les enfants des premières cohortes du baby boom d'après-guerre sont maintenant arrivés à l'âge d'avoir leurs propres enfants et on peut présumer que ce nombre se maintiendra au même niveau pendant un certain temps avant de continuer à régresser quelque peu.

Le taux de fécondité a diminué de façon importante dans le groupe des jeunes femmes mais non dans le groupe des femmes âgées de 30 ans et plus, tranches d'âge dans lesquelles on observe une tendance à la hausse. Plus scolarisées qu'auparavant, les jeunes femmes reportent à plus tard la venue des enfants, comme le montre l'augmentation de l'âge moyen de la mère à la naissance qui est maintenant de 29,1

TABLEAU 1.6 Naissances hors mariages en % selon le rang et l'année, Québec, 1960-2003

Année	% Naissances hors mariage		Total *
	Rang 1	Rang 2	
1960	-	-	3,6
1970	-	-	8,0
1980	20,7	8,3	13,8
1990	48,4	31,8	38,1
1992	54,1	37,6	43,4
1994	58,6	44,1	48,5
1996	62,3	48,9	52,8
1998	64,7	51,8	56,1
2000	65,8	54,6	58,3
2002p	66,6	56,3	59,4
2003p	66,4	55,6	59,2

* Le total comprend toutes les naissances quel que soit le rang. Indice synthétique révisé depuis 1971.

p: données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

TABLEAU 1.7 Nombre d'enfants adoptés nés à l'étranger (adoption internationale), 1990-2003

Année	Nombre
1990	537
1991	876
1992	638
1993	717
1994	824
1995	969
1996	977
1997	773
1998	910
1999	882
2000	700
2001	745
2002	817
2003	908
1990-2003	11 273

Source : Secrétariat à l'adoption internationale.

ans. Elles attendent aussi d'être établies professionnellement avant de devenir mères. Or, les études montrent que plus l'âge de la mère à la première naissance augmente, plus la probabilité d'avoir un autre enfant par la suite diminue.

La mesure de la descendance finale d'une cohorte de femmes donne une évaluation plus fiable du remplacement de la population que l'indice synthétique de fécondité. Nous pouvons estimer avec assez de justesse quel a été le nombre total d'enfants mis au monde par les femmes nées avant le milieu des années soixante, puisqu'elles ont maintenant passé l'âge d'en avoir d'autres. La mesure de descendance finale décline chaque année depuis 1921, date à partir de laquelle chaque cohorte annuelle de femmes a eu un peu moins d'enfants que la précédente. La cohorte des femmes nées en 1943 a été la première à avoir eu moins de 2,1 enfants par femme, soit le nombre nécessaire pour assurer le remplacement naturel de la population. La diminution de la descendance finale semble s'être arrêtée avec la cohorte des femmes nées en 1955, pour se stabiliser à 1,6 enfant environ par la suite selon les projections faites pour les cohortes de femmes nées entre 1955 et 1970. Les projections faites sur la descendance finale des femmes nées après 1970, qui sont cependant encore en âge d'avoir des enfants, donnent à penser qu'elle sera quelque peu inférieure à 1,6 enfant. «Les générations suivantes sont encore jeunes, mais en mauvaise posture pour atteindre ce seuil. En effet, elles ont considérablement retardé la venue du premier enfant»¹.

L'examen de la langue d'usage de la mère à la naissance montre que les

francophones ont une fécondité un peu plus faible. Les personnes qui ne parlent que le français à la maison représentent 82,9 % de la population et les mères qui parlent français à la maison représentent 74,4 % de toutes celles qui ont accouché en 2001². Les Anglo-Québécoises ont aussi une fécondité plus faible que leur poids démographique, alors que les femmes ayant déclaré une autre langue maternelle ont une fécondité plus forte.

L'adoption internationale est encore marginale. Ainsi, 908 enfants nés à l'étranger ont été adoptés par des parents québécois en 2003. Au total, 11 273 enfants nés à l'étranger ont été adoptés par des couples québécois de 1990 à 2003, soit une moyenne de 805 par année. (Tableau 1,7).

Enfin, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse est élevé ; il est de 29 140 en 2002, un sommet de tous les temps.

Hausse continue de l'espérance de vie et du nombre de décès

L'espérance de vie continue de progresser. D'après le dernier chiffre disponible (année 2001, estimations de l'ISQ), elle est de 75,5 ans pour les hommes et de 82,4 ans pour les femmes. On observe depuis une quinzaine d'années une réduction de l'écart qui sépare hommes et femmes, qui est maintenant de sept ans.

La différence entre hommes et femmes observée après 65 ans est cependant moindre, soit un peu plus de quatre ans. S'ils se rendent jusqu'à 65 ans, les hommes peuvent en effet espérer vivre encore près de 16 ans et les femmes, encore 20 ans. L'écart entre les hommes et les femmes est encore plus

réduit pour ce qui est de l'espérance de vie sans perte d'autonomie fonctionnelle après 65 ans, car une partie des années supplémentaires vécues par les femmes le sont au prix d'une perte d'autonomie.

Le taux de mortalité infantile est maintenant inférieur à cinq décès pour 1 000 naissances depuis le début des années 1990, s'établissant à 4,4 en 2001. La différence entre les sexes, qui était de 4,3 points en 1971, se situe à maintenant à 0,9 point, les bébés de sexe féminin ayant un taux de mortalité infantile moins élevé que ceux de sexe masculin.

Le nombre de décès a augmenté durant les années 1990. Il était autour de 45 000 par année durant les années 1980, et il dépasse désormais les 55 000 en 2003. Le taux de décès – mesure qui tient compte de la taille de la population – est maintenant de 7,5 % (pour mille), contre 6,9 % en 1990. Cette hausse traduit bien le début du processus de vieillissement de la population au Québec.

Faible accroissement naturel de la population

Conséquence de la diminution rapide de la natalité et de l'augmentation du nombre de décès chaque année, l'accroissement naturel (différence entre les naissances et les décès) de la population québécoise est en forte diminution (Tableau 1.8). Cet accroissement naturel est d'environ 18 500 personnes (estimation pour l'année 2003) alors qu'il était proche de 50 000 en 1990. On le voit, la diminution est importante. En 1960, l'accroissement naturel de la population était supérieur à 100 000 personnes. La chute rapide de l'ac-

croissement naturel de la population est récente, remontant au début des années 1990. Le taux d'accroissement naturel était d'environ 7‰ chaque année entre 1960 et 1990, mais il a par la suite chuté rapidement à 2,5‰ en dix ans.

Il faut souligner l'apparition d'un phénomène nouveau au tournant de l'an 2000 : l'accroissement de la population par migration est devenu plus important que l'accroissement naturel. Il y a eu en effet 18 500 naissances de plus que de décès en 2003, et le solde migratoire net a été quant à lui estimé cette même année à 30 547 personnes. Cela veut dire que le Québec devra de

TABLEAU 1.8 Accroissements naturel et migratoire (en nombre et en ‰), Québec, 1960-2003

Année	Naturel		Migratoire	
	N	‰	N	‰
1960	106 095	6,7	-	-
1970	56 120	7,2	-	-3,7
1980	53 983	8,3	-4 423	-0,7
1985	40 346	6,1	5 340	0,8
1990	49 362	7,0	27 883	4,0
1991	48 105	6,8	32 233	4,6
1992	47 091	6,6	31 254	4,4
1993	40 491	5,7	29 568	4,1
1994	39 028	5,4	8 315	1,2
1995	34 536	4,8	7 952	1,1
1996	32 852	4,5	5 577	0,8
1997	25 443	3,5	-791	-0,1
1998	21 469	2,9	1 815	0,2
1999	18 850	2,6	8 291	1,1
2000	18 964	2,6	11 963	1,6
2001	19 299	2,6	22 158	3,0
2002p	16 400	2,2	22 291	3,0
2003p	18 500	2,5	30 547	4,1

p: données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

plus en plus compter sur les apports extérieurs – qu'ils viennent du Canada ou de l'étranger – pour assurer la croissance de sa population, d'autant plus que le nombre annuel de décès est appelé à augmenter fortement dans le proche avenir.

Le Québec attire de nouveau

Le solde migratoire total comprend deux types de mouvements de population, soit les échanges entre le Québec et les provinces canadiennes et les entrées et sorties en provenance de (ou vers) l'étranger. Le Québec avait un solde migratoire total négatif jusqu'en 1980. Cette tendance avait été renversée par la suite, le solde migratoire total étant largement positif jusqu'en 1993. Il est de nouveau en hausse depuis six ans³. Globalement, le Québec est gagnant dans ses échanges de population avec l'étranger, mais il

est perdant dans ses échanges avec les provinces canadiennes.

En fait, c'est le solde migratoire interprovincial qui a été le plus longtemps négatif, et ce, depuis les années 1960 (Tableau 1.9). Ce solde négatif avait même été fort important après l'élection en 1976 du premier gouvernement du Parti québécois jusqu'en 1983, avant de se redresser par la suite. Les démographes de l'Institut de la statistique du Québec estiment que plusieurs anglophones montréalais avaient alors avancé une migration qui de toute façon s'annonçait inévitable. Le solde négatif a de nouveau augmenté au cours des années 1990, le Québec ayant connu une perte nette de 14 724 personnes dans ses échanges de migrants avec les autres provinces canadiennes en 2000. Depuis cette date, le solde migratoire interprovincial du Québec s'améliore et il représente une perte nette de 7 778

TABLEAU 1.9 Migrations interprovinciales, entrants et sortants du Québec en % et solde migratoire selon la région, 1975-2003

	Année									Total *	
	1975	1980	1990	1995	1996	2000	2001	2002p	2003p	N	%
Entrants au Québec à partir de											
Atlantique	16,4	16,9	14,2	14,6	13,9	13,7	13,6	13,5	13,9	134 381	15,1
Ontario	66,1	61,3	68,6	64,8	64,1	64,4	66,9	65,1	64,3	565 287	63,6
Prairies/T. N.-O.	9,2	14,1	10,9	10,0	8,8	11,3	9,8	11,5	12,0	110 002	12,4
C.B.	8,3	7,8	6,3	10,6	13,1	10,6	9,7	9,9	9,8	79 168	8,9
Sortants du Québec vers											
Atlantique	19,4	9,5	10,6	9,9	8,5	9,7	10,3	12,0	11,5	158 426	11,4
Ontario	58,8	59,6	66,5	65,6	68,1	73,1	71,8	67,6	68,7	923 054	66,3
Prairies/T. N.-O.	13,1	20,9	11,7	9,5	13,2	9,7	9,9	11,8	11,1	171 283	12,3
C.B.	8,7	10,0	11,2	15,0	9,8	7,5	8,0	8,5	8,7	139 313	10,0
Solde migratoire interprovincial											
Total	-12 340	-24 283	-9 567	-10 248	-15 940	-14 724	-10 310	-6 274	-7 592	-503 272	

* Le total inclut trente ans, soit de 1972 à 2003

Source: Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca

individus, soit la moitié de la perte observée en 2000. Il faudra cependant attendre un peu avant de déceler une nouvelle tendance.

Les migrations d'une province à l'autre sont fort importantes au Canada, et il en va de même dans le cas du Québec. En 30 ans, le Québec a perdu 503 272 personnes dans ses échanges de population avec le reste du Canada. Rappelons que d'autres provinces canadiennes ont aussi connu un solde migratoire négatif important au cours de la même période, de même que plusieurs États américains de taille comparable à celle du Québec dans leurs échanges de population avec d'autres États. Outre l'incertitude qui entoure l'avenir politique du Québec – un facteur qui a souvent été évoqué par les analystes pour expliquer ce phénomène dans les années 1980 – bien d'autres causes expliquent les mouvements de population d'une région à l'autre, notamment des facteurs économiques et même géographiques, comme le montre la situation comparable de provinces ou d'États américains voisins.

Québec-Ontario aller-retour

Où vont les Québécois qui migrent ailleurs au Canada? En Ontario, d'abord, et de loin. La proportion de migrants québécois qui choisissent de s'y établir est maintenant d'environ trois sur quatre, et cette proportion, en constante augmentation depuis les années 1970, s'établit à un peu moins de 70 % en 2003. La région de l'Atlantique vient loin derrière l'Ontario avec 11,5 % des migrants suivie de la région des Prairies (surtout l'Alberta) avec 11,1 % et de la Colombie-Britannique (8,7 %).

Il y a un très net changement dans la destination choisie par les personnes sortant du Québec depuis 1975 : la part de l'Ontario se consolide à un niveau fort élevé et celle de la Colombie-Britannique, qui avait augmenté au milieu des années 1990, connaît à nouveau une hausse après une diminution causée par une mauvaise conjoncture économique. La part des provinces de l'Atlantique a régressé de moitié depuis les années 1970, mais elle se redresse quelque peu ces dernières années.

D'où viennent les Canadiens qui migrent vers le Québec? Cette fois encore, l'échange de population avec l'Ontario domine largement : celle-ci a fourni les deux tiers des personnes nouvellement établies au Québec en 2003 en provenance d'une autre province et cette proportion est presque stable depuis trente ans. Les provinces de l'Atlantique suivent avec 13,9 % de l'ensemble, les Prairies avec 12 % et la Colombie-Britannique avec 9,8 %.

Il faut noter que la provenance des entrants au Québec est beaucoup plus stable sur longue période que la destination des sortants qui semble s'ajuster à la conjoncture économique régionale canadienne. Ces derniers ont plutôt tendance à se diriger en large majorité vers trois provinces. L'Ontario demeure de très loin la première province avec laquelle se font les migrations interprovinciales qui impliquent des Québécois.

La migration interprovinciale touche davantage les jeunes que les autres groupes d'âge. Plus de la moitié des entrants (57,4 % en 2003) et des sortants (54,8 %) ont moins de 30 ans. Il n'y a pas vraiment de différences importantes entre l'âge des entrants et l'âge des sortants, qui migrent sensiblement dans les

mêmes proportions. À peu près autant de jeunes entrent au Québec qu'il y en a qui sortent. Le seul groupe d'âge qui se distingue quelque peu est celui des person-

nes ayant atteint l'âge de la retraite, qui sont plus nombreuses à quitter le Québec qu'à s'y établir en provenance de l'extérieur.

Familles : de plus en plus hors du mariage avec de moins en moins d'enfants

La famille a longtemps été présentée comme la cellule de base de la société et elle reste centrale dans l'imaginaire de la vie collective. Comment se présente le portrait de la famille dans la société québécoise?

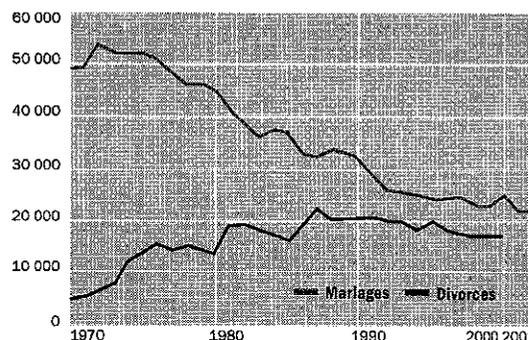
Désaffection vis-à-vis du mariage comme institution

L'état matrimonial des individus varie

beaucoup selon les étapes du cycle de vie (Tableau 2.1). Si les jeunes sont davantage célibataires et les personnes âgées, plus souvent veuves, ce qui est une évidence connue, des différences entre sexes apparaissent à ces deux moments du cycle de vie puisque les femmes se marient plus tôt que les hommes et terminent leur vie veuves en plus forte proportion. La vie commune (en couple) intervient maintenant plus tard, mais elle domine chez les individus qui ont entre trente et soixante ans. Cette fois encore, des différences entre les sexes apparaissent : les trois quarts des hommes âgés de 50 à 70 ans vivent en union et cette proportion est moindre chez les femmes à cause d'une plus forte proportion de veuves, de plus en plus nombreuses à mesure qu'on avance en âge.

Le nombre absolu de mariages est tombé de plus de la moitié depuis 1970, alors que la population augmentait par ailleurs (Graphique 2.1). Au total 21 995 mariages ont été célébrés en 2002, contre 24 237 en 1995 et 51 690 en 1975. Notons au passage qu'on avait cru un

GRAPHIQUE 2.1 Nombre de mariages et de divorces, en milliers, Québec (1970-2002)



Source : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca et *Statistiques démographiques annuelles*, 2000, Ottawa, cat. 91-213.

La population

moment en 2000 que le mariage gagnait de nouveau en popularité puisque 24 908 unions avaient été célébrées cette année-là, mais on sait maintenant que cette hausse a été bien éphémère, étant attribuable à la magie exercée par l'entrée dans un nouveau millénaire.

Environ 30 % des mariages ont été célébrés devant un célébrant civil (une proportion stable depuis six ans) contre 19 % en 1980. En 2001, la proportion de mariages impliquant au moins une personne divorcée était de 31 %.

L'âge moyen au premier mariage a nettement augmenté en cinq ans, atteignant 28 ans pour les femmes et de 29,8 ans pour les hommes en 1999 (dernière donnée disponible). On peut en fait parler d'une véritable désaffection envers le mariage, qui apparaît de moins en moins comme une institution normative aux yeux des nouveaux couples.

Mais les données annuelles sur les nouveaux mariés ne donnent pas une idée juste de l'ampleur de la défection vis-à-vis du mariage. Il faut examiner l'état matrimonial de tous les couples pour en mesurer l'ampleur, et aussi considérer les changements survenus en cours de vie.

D'après le Recensement de 2001, 30 % de tous les couples québécois vivaient en union libre et sept sur dix étaient mariés officiellement (Tableau 2.2). L'union libre a donc fait un bond considérable en dix ans (elle touchait 19 % des couples en 1991). La popularité de l'union libre varie fortement selon l'âge. Elle est de 82 % chez les jeunes couples âgés de moins de 24 ans (d'après l'âge de la femme) et elle est des deux tiers chez les 25-29 ans. Après l'âge de 30 ans, la proportion de couples mariés augmente sensiblement. Il

TABLEAU 2.1 Répartition de la population selon l'état matrimonial, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001

	Groupe d'âge	Célibataire	Marié	Union libre	Séparé/divorcé	Veuf	Total
Femme	20-24	69,8	5,5	24,0	0,7	0,1	100
	25-29	37,0	22,5	37,8	2,5	0,1	100
	30-34	23,3	36,3	34,8	5,5	0,2	100
	35-39	18,2	44,3	28,1	8,9	0,4	100
	40-44	15,0	49,8	21,7	12,7	0,9	100
	45-49	12,0	53,5	16,4	16,2	1,9	100
	50-59	9,1	57,9	10,2	17,8	5,1	100
	60-69	8,4	56,3	4,4	13,5	17,7	100
	70-79	9,7	39,6	1,6	6,5	42,5	100
80 et +	13,3	15,0	0,4	1,9	69,0	100	
Homme	20-24	83,5	2,2	13,9	0,3	0,1	100
	25-29	51,8	13,6	33,1	1,3	0,1	100
	30-34	32,9	29,7	34,3	3,1	0,1	100
	35-39	25,4	39,4	29,6	5,5	0,1	100
	40-44	20,0	47,2	23,9	8,7	0,3	100
	45-49	15,1	63,7	18,8	11,8	0,5	100
	50-59	9,8	61,9	13,8	13,3	1,3	100
	60-69	7,8	69,1	8,0	11,1	4,1	100
	70-79	7,6	69,5	4,0	7,3	11,5	100
80 et +	7,7	57,4	1,9	4,2	28,7	100	
Total	15 ans F	25,4	38,9	16,4	9,3	10,0	100
	et + H	31,4	41,6	17,7	7,0	2,2	100

* Les personnes séparées vivant en union libre sans avoir divorcé sont comptées dans les mariés
Source: Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

TABLEAU 2.2 Types d'union des couples selon l'âge de la femme, Québec, 2001

Âge	Mariée	En union libre	Total	
			%	N
15-24	18,0	82,0	100	79 775
25-29	37,3	62,7	100	133 210
30-39	57,1	42,9	100	390 875
40-49	72,9	27,1	100	437 490
50-59	84,9	15,1	100	330 900
60 et +	94,2	5,8	100	328 150
Total	70,4	29,6	100	1 700 400

Source: Statistique Canada, Recensement de 2001; calculs de l'auteur.

y a donc ici un important effet d'âge ou effet cycle de vie : en vieillissant, les couples ont tendance à se marier, surtout lorsqu'ils envisagent d'avoir des enfants.

On sait en effet qu'une partie des couples vivant en union libre vont finir par se marier. D'après l'Enquête sociale générale de Statistique Canada (cycle 15), « le tiers des Québécoises avaient épousé leur conjoint de fait au moment de l'enquête, comparativement à 59 % chez les femmes des autres provinces canadiennes »⁴. Mais cet effet d'âge s'atténue d'une génération à l'autre car les nouvelles générations se marient moins, même à un âge plus avancé⁵.

Fait à signaler, la probabilité de vivre en union libre lors de l'établissement en couple est de 70,4 % chez les Québécoises âgées de 30 à 39 ans et de 34,2 % chez les Canadiennes dans les provinces anglophones, d'après l'Enquête sociale générale. Autre indicateur tiré de la même enquête : la part des familles recomposées vivant en union libre est de 73,5 % au Québec et de 43,3 % au Canada anglais.

Union civile et mariage des homosexuels

En parallèle à la défection vis-à-vis du mariage, les personnes d'orientation homosexuelle revendiquent avec beaucoup de bruit sur la place publique le droit de se marier officiellement, ce qui implique un changement dans les lois fédérales. En juin 2002, le gouvernement du Québec a reconnu de son côté l'union civile. Au cours de la première année, 159 unions civiles ont été officiellement contractées, dont dix entre personnes hétérosexuelles. Au total, 82 unions ont impliqué deux hommes

(51,6 % du total) et 67 unions, deux femmes (42,1%). Dans une étude sur la question, L. Duchesne a observé que les conjoints ayant choisi de s'unir civilement étaient le plus souvent très instruits (plus de 15 ans de scolarité), d'âge moyen assez élevé (autour de 45 ans) et plus fréquemment nés à l'étranger (environ 20 % chez les hommes)⁶.

Le Recensement de 2001 présentait pour la première fois des données sur les unions entre personnes de même sexe. Il y avait au Québec 6 350 couples formés de deux hommes et 4 015 couples formés de deux femmes. Ces chiffres donnent une estimation plus faible que prévu de l'ampleur du phénomène de l'homosexualité en couples.

De plus en plus de naissances hors mariage

La proportion de naissances hors mariage a continué de s'accroître, au point de dépasser une naissance sur deux (58,5 % en 2001). Cette proportion est encore plus élevée pour les naissances de rang un (65 % en 2001). Il faut noter la forte progression de ce phénomène en moins de dix ans et il s'agit ici d'une mutation majeure et radicale, parallèle à la désaffection vis-à-vis du mariage dont on parlera plus loin. Une étude de Louis Duchesne révèle d'importantes variations régionales dans la proportion de naissances hors mariage⁷. En Abitibi-Témiscamingue, en Gaspésie et sur la Côte-Nord, plus des deux tiers des naissances sont issues de parents non mariés et dans la région de Montréal, cette proportion, qui est stable depuis 1990, se situe autour de 40 % seulement. Les différences sont encore plus considérables entre les municipalités, le phénomène étant moins marqué dans celles où se

trouve une forte présence anglophone, notamment à l'ouest de Montréal, là où l'union libre est aussi beaucoup moins répandue.

Hausse tendancielle du divorce

Le nombre total de divorces tourne autour de 20 000 depuis dix ans, mais il a tendance à diminuer quelque peu, sans doute parce qu'il y a moins de couples mariés susceptibles de divorcer. En fait cette relative stabilité en nombre absolu est trompeuse, car l'incidence du divorce augmente très nettement d'une génération à l'autre. La proportion de couples mariés en 1975 qui n'ont pas fêté leurs noces d'argent en 2000 est de 33,9 %. Or, cette proportion était plus faible pour la cohorte des couples mariés en 1964, soit 21 % après 25 ans de mariage.

Plus de la moitié des divorces survenus en 2000 ont eu lieu après moins de quinze ans de mariage, alors que cette proportion était plus élevée dix ans auparavant (Tableau 2.3). Au cours des années qui ont suivi l'adoption de la Loi qui a légalisé le divorce en 1969, il semble que les ménages formés de conjoints plus âgés ou mariés depuis plusieurs années aient eu moins

tendance à rompre leur union que les jeunes ménages. Au fil des années, le divorce est devenu plus fréquent dans tous les groupes d'âge. Une étude de Louis Duchesne parue en décembre 2003 montre qu'un divorce sur deux implique maintenant des couples sans enfant.

Les ruptures d'union dans le cas des couples non mariés ne sont pas prises en compte dans cette analyse, alors que ces couples pèsent de plus en plus lourd dans l'ensemble de la société. Les couples en union libre n'échappent pas à la probabilité de connaître une rupture, bien loin de là. L'Enquête sociale générale de Statistique Canada permet d'estimer que les unions libres sont nettement plus instables que les mariages. La probabilité d'une rupture de la première union libre est estimée au double de celle qui caractérise le mariage. Fait à signaler, cette probabilité serait cependant plus faible de nos jours au Québec, comparée à celle observée dans un passé récent ou encore à celle observée au Canada anglais, là où l'union libre est moins répandue. En ce sens, lorsqu'elle devient plus fréquente, l'union libre comprend aussi un noyau de couples stables.

TABLEAU 2.3 Typologie des ménages, Québec, 2001

Ménages	N	%
Couples avec enfant	932 220	31,0
Couples sans enfant présent	751 740	25,0
Familles monoparentales	335 590	11,2
Ménages non familiaux	103 195	3,4
Personnes seules	880 765	29,4
Total	3 003 510	100

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 ; calculs de l'auteur.

Diversité grandissante des modes de vie familiaux et non familiaux

Les modes de vie familiaux et non familiaux sont de plus en plus diversifiés. Globalement, trois modes de vie différents sont maintenant dominants : en familles, en couples et en solitaires. Nous en présentons brièvement les caractéristiques à l'aide de données du recensement de 2001.

Les couples avec enfant présent au foyer représentaient 31 % des ménages

au Québec lors du dernier recensement (2001). L'unité de vie typique dans la société n'est plus le couple entouré d'enfants, et l'enfant occupe un espace plus limité qu'auparavant dans la vie des adultes parce que ceux-ci en ont moins. Ils doivent en conséquence s'occuper activement des enfants durant une période plus courte de leur vie. Moins de la moitié des adultes vivent en présence quotidienne d'enfants dans leur ménage. C'est là une situation nouvelle dans l'histoire, car les adultes de la première moitié du siècle passaient la majeure partie de leur vie à s'occuper d'enfants, après avoir eux-mêmes été élevés dans des familles nombreuses.

Les couples sans enfant présent représentent une catégorie de ménages en forte croissance et ils comptent pour le quart du total. Nous reviendrons sur ce type de ménage plus loin. Si l'on additionne les couples avec et sans enfant présent, on note un autre changement majeur : les couples forment un peu plus de la moitié des ménages environ (56 % en 2001).

Trois types de ménages quasi inexistant il y a encore cinquante ans se partagent maintenant presque la moitié des unités ou des ménages. Les familles monoparentales regroupent plus d'un ménage sur dix (11,2 %), les ménages composés de personnes seules (près de 30 % de l'ensemble) et les ménages non familiaux (3,4 %). De plus en plus d'adultes vivent donc seuls.

Les unités de vie sont aussi plus petites. Le tiers des individus ne côtoient qu'une seule autre personne dans leur ménage au quotidien et moins du quart vivent dans un ménage comptant quatre personnes ou plus (par exem-

ple, la famille de deux adultes et deux enfants, souvent considérée comme famille type).

Environ 45 % des adultes du Québec vivent en présence d'enfant dans leur foyer, alors que les autres vivent en couples seuls ou encore en solitaires.

Les types de familles changent

La famille au sens sociologique a maintenant deux formes bien distinctes : la famille institution – celle dans laquelle l'enfant est en interaction quotidienne avec ses parents ou au moins l'un d'eux – et la famille réseau, celle qui est formée de liens maintenus entre membres consanguins appartenant à des unités de vie différentes.

La famille à deux parents est encore dominante (73,5 %), mais elle a cédé du terrain depuis vingt ans avec la montée de la monoparentalité. Au total, 26,5 % des familles avec enfant présent sont maintenant monoparentales, ce qui représente une hausse d'environ 27 % depuis quinze ans. Les études montrent par ailleurs que les relations entre conjoints séparés ont changé au fil des années. La garde partagée est plus fréquente et il semble que les difficultés et divergences entre parents – forcément présentes dans les cas de divorces et de rupture – sont gérées de manière moins conflictuelle qu'il y a quinze ou vingt ans. Les pères assument aussi plus fréquemment la garde des enfants, mais les femmes sont encore plus nombreuses à le faire. Au total, 22,6 % des enfants sont élevés dans des familles monoparentales.

Second changement majeur en cours : la mutation de l'union entre

parents. Si les familles monoparentales comptent pour le quart des familles avec enfant présent, on y trouve seulement le cinquième de tous les enfants, simplement parce qu'elles en ont moins que les familles qui ont deux parents présents au foyer. La majorité des enfants (57,2 %) sont donc élevés par des couples mariés et 20,3 % par des couples vivant en union libre.

Troisièmement, la taille moyenne des familles avec enfants présents continue de décroître avec la dénatalité (Tableau 2.4). Un enfant sur quatre est maintenant élevé dans une famille à enfant unique et ce modèle de famille à enfant unique est en hausse. L'historien E. Shorter qualifie ce type de familles de triade, pour bien montrer que la position de l'enfant y est différente, celui-ci étant minoritaire devant deux adultes, sans interaction avec un frère ou une sœur, le plus sou-

vent avec un nombre limité de cousins. La famille à deux enfants est en quelque sorte devenue la norme, comptant pour 44 % de l'ensemble. Un peu moins de 30 % des enfants ont au moins deux frères ou sœurs.

La connaissance du français a fait des

TABLEAU 2.4 Distribution des enfants selon la taille de la famille, Québec, 1986, 1996 et 2001

Taille		1986	1996	2001
1		22,8	25,7	27,0
2		43,3	45,1	44,4
3*		23,3	21,3	28,6
4		7,5	5,8	-
5 et +		3,1	2,1	-
Total	%	100	100	100
	N	2 222 085	2 249 410	2 190 140

* 3 et plus en 2001.

Source : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

La francisation du Québec

progrès indéniables au Québec. Mais le français est-il pour autant devenu la langue commune de la société québécoise ? Cette idée est sous-jacente aux définitions de la nation québécoise comme nation civique et elle a été développée explicitement dans de nombreux travaux de Gérard Bouchard⁷. Nous apportons une réponse nuancée à cette question après examen de différents indicateurs de la situation linguistique qui restent cependant imparfaits, d'autant plus que Statisti-

que Canada a modifié à maintes reprises les questions de recensement, ce qui pose des problèmes pour le suivi dans le temps des indicateurs.

Stabilité de la langue maternelle française, régression de la langue maternelle anglaise

Considérons d'abord la langue maternelle, définie comme la langue apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise par le répondant au moment du recensement⁸. La

proportion de personnes de langue maternelle française est assez stable au Québec depuis le début du XX^e siècle, à environ 80-82% de l'ensemble (Graphique 3.1). Par ailleurs, la proportion de Québécois de langue maternelle anglaise a connu une chute importante depuis 1951, chute qui s'est accélérée dans les années 1970 et 1980 à cause du départ d'une partie de la communauté anglo-québécoise (Tableau 3.1). La proportion d'anglophones de naissance est en effet passée de 13,8 % en 1951 à 8,3 % en 2001. La

part des personnes n'ayant déclaré ni le français ni l'anglais comme langue maternelle (première langue apprise et encore comprise) augmente par ailleurs de manière marquée depuis vingt ans. Elle dépasse maintenant les 10 % de l'ensemble de la population québécoise et surpasse la proportion d'anglophones définis par la langue maternelle.

Soulignons au passage que l'on observe le même phénomène en Ontario, où la proportion de personnes de langue maternelle anglaise est aussi en régression : l'immigration interna-

TABEAU 3.1 Langue maternelle des citoyens selon la région au Canada, 1951, 1991, 1996 et 2001

Région		Langue maternelle*			Total %	N
		Anglais	Français	Autre		
Nouveau-Brunswick	1951	63,1	35,9	1,0	100	515 697
	1991	65,1	33,6	1,3	100	723 895
	1996	65,5	33,1	1,4	100	729 625
	2001	65,2	33,1	1,7	100	719 715
Québec	1951	13,8	82,5	3,7	100	4 597 542
	1991	9,8	82,1	8,1	100	6 895 960
	1996	8,5	82,2	9,3	100	7 045 080
	2001	8,1	81,9	10,0	100	7 125 580
Ontario	1951	81,7	7,4	10,9	100	4 597 542
	1991	76,4	5,0	18,6	100	10 084 880
	1996	73,8	4,6	21,6	100	10 642 790
	2001	71,9	4,4	23,7	100	11 285 550
Canada sans Québec	1951	77,6	7,3	15,1	100	9 953 748
	1991	79,0	4,8	16,2	100	20 400 895
	1996	77,2	4,5	18,3	100	21 483 130
	2001	75,7	4,2	20,1	100	22 513 455
Canada	1951	59,1	29,0	11,9	100	14 009 429
	1991	61,5	24,3	14,2	100	27 296 855
	1996	60,2	23,7	16,1	100	28 528 125
	2001	59,6	22,9	17,5	100	29 639 035

p: données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

tionale massive affecte le poids relatif des anglophones établis depuis longtemps.

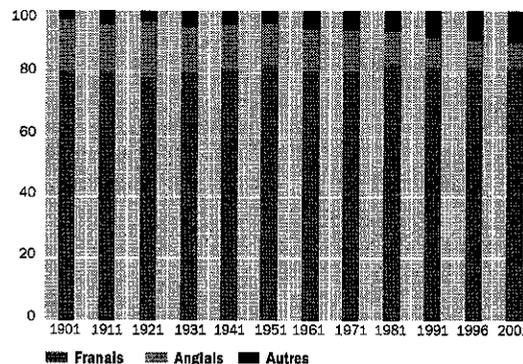
À la maison : domination du français, attirance de l'anglais

Le français comme langue d'usage à la maison est un indicateur plus significatif en matière de comportements. Statistique Canada a introduit une nouvelle question dans le recensement de 2001 qui permet de caractériser différemment les langues parlées à la maison, en plus de celle qui était posée par le passé. La première question porte sur la langue qui est parlée le plus souvent à la maison et la seconde, sur l'identification d'une autre langue parlée de façon régulière au foyer (Tableau 3.2).

La majorité des Québécois (82,3 % en 2001) parle le plus souvent le français à la maison et à cette proportion s'ajoute 1,5 % des Québécois qui parlent, en plus du français comme langue principale, une autre langue dans la vie quotidienne. La comparaison avec l'Ontario est instructive ici, car on y observe une proportion comparable de locuteurs de l'anglais au foyer comme langue principale (81,7 %).

L'anglais a attiré jusqu'à présent plus de nouveaux locuteurs que le français chez les immigrants, et la proportion de personnes qui parlaient principalement l'anglais à la maison en 2001 – 9,8 % au total, ou encore 11 % si on inclut ceux qui parlent l'anglais et une autre langue – est plus élevée que la proportion de personnes de langue maternelle anglaise (8,3 %). La langue anglaise fait donc preuve d'une grande vitalité au Québec. Des années 1970 aux années 2000, les transferts linguistiques ont en effet permis à la communauté anglo-québécoise d'augmenter ses effectifs,

GRAPHIQUE 3.1 Répartition de la population du Québec selon la langue maternelle (1901-2001)



* Pour les années 1901 et 1911, les données portent sur l'origine ethnique.
Source : Recensement du Canada 1901, 1911, 1921, 1931, 1941, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 2001.

TABLEAU 3.2 Langue parlée à la maison selon la province de résidence, 2001

Langue parlée à la maison	Québec	Nouveau-Brunswick	Ontario	Autres	Canada (total)
Français	82,3	29,9	2,6	0,8	21,8
Anglais	9,8	68,6	81,7	89,1	66,7
Autres langues	5,9	0,6	13,6	8,8	9,7
Français et anglais	0,8	0,7	0,3	0,1	0,4
Français et autres	0,6	-	-	-	0,2
Anglais et autres	0,3	0,1	1,7	1,5	1,2
Français, anglais et autres	0,1	-	-	-	-
Total	100	100	100	100	100
Français (au total)	83,8	30,6	2,9	0,9	22,4

Source : Recensement du Canada, 2001, Données-échantillons (20 %), www.statcan.ca.

contrant ainsi l'impact négatif de la migration en dehors du Québec d'une partie de ses membres. Les transferts linguistiques sont estimés en comparant la langue maternelle et la langue parlée

à la maison. Au fil des ans, de plus en plus d'allophones se sont francisés, mais leur nombre n'a pas encore dépassé ceux qui se sont anglicisés. Ainsi, les transferts linguistiques nets montrent qu'il y a encore davantage d'allophones anglicisés en 2001 (147 695) que d'allophones francisés (124 173). « La francisation relative des allophones serait passée de 27,4 à 45,7 %, soit une hausse de 18,3 points en trente ans » d'après Charles Castonguay, qui souligne par ailleurs que ces proportions sont gonflées en partie par des modifications apportées au questionnaire de recensement¹⁰. L'indice de vitalité linguistique (population selon la langue d'usage divisée par la population de langue maternelle) est nettement plus élevé dans le cas de l'anglais au Québec (1,26) que dans le cas du français (1,02). L'écart est encore plus marqué dans la RMR de Montréal (indice de 1,04 pour le français contre 1,36 pour l'anglais en 2001). « En revanche, la vitalité de l'anglais est manifeste dès 1971 et croît à chaque recensement, alors même que la population de langue maternelle anglaise est en baisse », soutient Charles Castonguay¹¹.

Premier constat : les personnes adoptent dans leur foyer la langue qu'elles estiment être utile dans l'ensemble de la société dans laquelle elles vivent. C'est ce qui explique le taux élevé d'assimilation des francophones vivant au Canada anglais, par exemple. Or, l'analyse qui précède montre que l'anglais exerce une forte attraction auprès des allophones du Québec, malgré des progrès faits dans la francisation. Ce premier indicateur nous oblige déjà à nuancer quelque peu le diagnostic du français langue commune.

L'anglais s'impose au travail

Le Québec mène une politique systématique de francisation des entreprises en obligeant celles qui comptent plus de 50 employés à obtenir un certificat de francisation, l'objectif poursuivi étant que le français devienne la langue de travail. D'énormes progrès ont été accomplis sur ce plan depuis la mise en place de la loi 101, mais l'utilisation de l'anglais au travail reste importante dans l'environnement nord-américain. Environ les trois quarts des entreprises de 50 employés et plus ont reçu leur certificat de francisation de l'Office québécois de la langue française, 20 % sont en évaluation de programme et le reste est en application d'un programme de francisation. Les petites entreprises échappent à l'application des dispositions de la loi.

La connaissance de la langue anglaise est cependant de plus en plus requise au travail, notamment dans la région montréalaise. D'après le dernier recensement, environ la moitié des francophones travaillant dans l'île de Montréal utilise le français et l'anglais au travail. Les deux tiers des anglophones (62,7 %) avancent utiliser les deux langues dans leur travail, alors que 32 % ne travaillent qu'en anglais. De même, la moitié environ des immigrants parlant une langue tierce doivent travailler dans les deux langues (français et anglais) et une part égale ne travaille qu'en français (17 %) ou qu'en anglais (16 %). La situation est donc difficile pour les nouveaux arrivants qui sont confrontés à l'obligation d'apprendre deux langues pour s'intégrer à la société d'accueil et y travailler, dans la grande région de Montréal du moins. Une étude de Statistique Canada a

même montré que la pression à utiliser surtout l'anglais au travail avait augmenté dans les cohortes d'immigrants récemment arrivés au Québec¹¹. Les statistiques sur le trilinguisme confirment cette obligation pour les immigrants d'apprendre les deux langues de la société d'accueil ; la moitié des personnes qui ont une tierce langue comme langue maternelle se disaient trilingues au dernier recensement, contre 11,3 % des anglophones et seulement 3,2 % des francophones au Québec.

Le français et l'immigration

Une faible proportion de nouveaux immigrants venant de l'étranger a le français comme langue maternelle (11,8% en 2003), mais cette proportion est en hausse depuis 1990. La connaissance du français est cependant plus répandue chez les nouveaux immigrants (50,9% en 2003) et 45,9% d'entre eux connaissaient l'anglais. Ces dernières années, le tiers environ des immigrants qui se sont installés au Québec en 2003 ne parlaient ni anglais ni français. La connaissance du français est un facteur qui contribue à la rétention des immigrants au Québec.

Le français, langue commune ?

Oui, mais ...

L'indicateur le plus souvent cité à l'appui de la thèse du français comme langue commune est la connaissance de la langue française au Québec (94,6% en 2001). La langue française est connue par une très large majorité de la population québécoise, une proportion semblable à celle de la population qui connaît l'anglais en Ontario. « La connaissance du français dans l'ensemble du Québec est passée de 93,6% en 1991

à 93,9% en 1996 puis à 94,6% en 2001. Compte tenu du faible gain de 0,3 point entre 1991 et 1996, il est permis de douter de l'exactitude du gain de 0,7 point qui aurait eu lieu entre 1996 et 2001. En effet, une partie de ce gain est sans doute attribuable aux changements apportés au questionnaire de 2001 relativement aux questions linguistiques. Ces changements apportés à la version française du questionnaire du recensement de 2001 ont pu influencer aussi les résultats portant sur la connaissance de l'anglais qui est passée de 40,9% à 42,9% entre 1991 et 1996, pour ensuite connaître une augmentation plus importante au cours de la période quinquennale suivante (45,4% en 2001) »¹², avance l'Office québécois de la langue française sur son site Internet (Tableau 3,3).

Or, c'est une chose de connaître le français, c'en est une autre d'en faire la langue commune d'usage. Aussi faut-il revenir sur l'étude des comportements des individus dans la sphère privée (langue au foyer), ce qui est un indicateur de la langue préférée d'intégration sociale. De même, le cas particulier des couples linguistiquement mixtes sera révélateur, car la langue d'usage déclarée nous renseigne sur leur perception de l'usage public des langues et sur leur intégration sociale dans la communauté plus large. L'examen de tels indicateurs nous amène à proposer une perspective nuancée sur cette question de la langue commune au Québec.

Une majorité de Québécois ne connaissent que le français (53,8%) – mais cette proportion d'unilingues est en baisse par rapport au dernier recensement. Dans l'ensemble du Québec, seulement 4,6% de la population

québécoise est unilingue anglais, alors que moins de 1 % ne connaissent ni l'une ni l'autre des deux langues. Au total, 40,8 % de la population québécoise se déclare bilingue en 2001, une proportion en hausse par rapport à 1991, bien que les changements dans les questionnaires de recensement posent certains problèmes pour la comparaison. Le taux de bilinguisme est plus élevé au Québec que dans le reste du Canada où il plafonne à 10 % environ. À noter que le bilinguisme est en hausse chez les jeunes Québécois francophones, mais qu'il est en régression chez les jeunes du Canada anglais.

La connaissance du français est cependant moins répandue chez les Anglo-Québécois (68 % en 2001) et chez les allophones (73,5 %) dans l'ensemble du Québec (les proportions sont de 66,4 % et de 72,9 % dans l'île de Montréal), (Tableau 3.3). Le tiers des anglophones et le quart des immigrants de première ou seconde génération ne peuvent donc pas s'exprimer en français au Québec, ce

qui jette de l'ombre sur la thèse du français langue commune. On a trop vite conclu que le français était langue commune à partir d'une statistique globale, alors qu'il eût fallu examiner la connaissance des langues chez les non-francophones du Québec.

Les comportements linguistiques au foyer et au travail sont encore plus parlants. Commençons par examiner les comportements au foyer (Tableau 3.4). La majorité des Québécois (77 %) ne parle que le français à la maison, une minorité ne parle que l'anglais (6,7 %) ou encore les deux langues (6,7 %). Mais le français ou l'anglais sont aussi parlés en combinaison avec d'autres langues, ce qui fait grimper le nombre de locuteurs de ces dernières. Ainsi, dans tout le Québec, le français est-il parlé au total (seul ou en combinaison avec une autre langue) dans 87,5 % des foyers et l'anglais, dans 16,7 %.

Comme les immigrants et les anglophones sont largement concentrés dans la région de Montréal, la part de l'anglais y est plus marquée alors que l'inverse se produit en dehors de la métropole. Ainsi, les comportements unilingues français sont-ils en minorité (46,6 %) dans les foyers situés dans l'île de Montréal alors que la part des unilingues anglais grimpe à 16,4 %. Le bilinguisme français-anglais touche 9,6 % des Montréalais.

Nous avons ensuite isolé comment le français seul et l'anglais seul réussissent, chacun de leur côté, à se combiner avec les langues tierces mais de manière exclusive. Le français et une autre langue (excluant l'anglais) touchent 7,6 % des Montréalais, alors que l'anglais combiné à une autre langue (excluant cette fois le français) est parlé par 6,9 % des

TABLEAU 3.3 Pourcentage de la population connaissant le français, l'anglais, aucune de ces langues selon la langue maternelle, ensemble du Québec et Île de Montréal, 2001

Région	Langue maternelle	Français	Anglais	Ni l'un ni l'autre
Ensemble du Québec	Français	99,9	36,9	0,0
	Anglais	68,0	99,1	0,1
	Autres langues	73,5	69,1	7,9
	Total	94,6	45,4	0,8
Île de Montréal	Français	99,8	57,5	0,1
	Anglais	66,4	99,5	0,1
	Autres langues	72,9	70,0	7,9
	Total	86,1	68,6	2,4

Source: Office québécois de la langue française, www.olf.gouv.qc.ca.

Montréalais. On le voit, l'anglais arrive en force dans les ménages d'immigrants, à peine moins que le français.

Il est possible enfin d'estimer quelle est la part du français, de l'anglais et des tierces langues dans les ménages au total, quel que soit le type de combinaison linguistique. Cela donne une vue globale de l'utilisation des langues dans la vie quotidienne. Les résultats sont surprenants. Le français n'est parlé seul ou en combinaison avec une autre langue au foyer que par deux Montréalais sur trois. L'anglais est adopté au quotidien par plus du tiers des locuteurs de l'île. Un habitant sur quatre parle au moins une autre langue au quotidien, car beaucoup d'immigrants d'arrivée récente vivent dans l'île. Cette analyse montre, une fois de plus, que l'anglais est loin de régresser dans la région montréalaise.

Que conclure? Un diagnostic nuancé doit être porté sur le français, langue commune. Pour poser un jugement éclairé sur cette question, il paraît nécessaire de distinguer l'obligation de connaître l'anglais – qui s'impose dans plusieurs secteurs d'emploi – et la langue d'intégration à la société d'accueil.

Il est devenu évident que la connaissance de l'anglais comme langue seconde s'impose au Québec, dans un environnement physique et commercial de plus en plus ouvert, mais aussi dans un pays à majorité anglophone. C'est le cas en particulier dans les secteurs d'emploi les plus dynamiques et en milieu urbain cosmopolite. Les mêmes pressions existent dans d'autres pays développés. Connaître l'anglais comme langue seconde est cependant compatible avec la langue commune partagée, qui n'est pas menacée par le bilinguisme. Les Suédois,

TABLEAU 3.4 Pourcentage de la population selon les comportements linguistiques à la maison, ensemble du Québec et île de Montréal, 2001

	Ensemble du Québec	RMR Montréal	Île de Montréal
Unilingue français	77,0	62,2	46,6
Unilingue anglais	6,7	11,1	16,4
Français et anglais	6,7	8,8	9,6
Français et autre	2,9	5,1	7,6
Anglais et autre	2,3	4,4	6,9
Total locuteurs du français	87,5	78,1	66,6
Total locuteurs de l'anglais	16,7	26,2	35,7
Total locuteurs d'une tierce langue	9,2	17,2	26,5

Source : Office québécois de la langue française, www.olf.gouv.qc.ca.

les Hollandais ou les Allemands ont une langue commune qui peut très bien cohabiter avec la langue anglaise privilégiée comme langue seconde.

Les choses sont plus complexes au Québec. Malgré les progrès dans la connaissance du français et son utilisation dans la vie quotidienne et la vie au travail, il est aussi possible d'y vivre et d'y travailler en anglais seulement, notamment dans la région de Montréal et sans doute en Outaouais (le Pontiac en est un bel exemple!). C'est ce qui explique qu'une partie non négligeable de la communauté anglo-québécoise ne parle pas le français alors que les Franco-Canadiens sont de leur côté très majoritairement bilingues. Pour cette raison, la langue anglaise conserve auprès des immigrants un grand attrait comme langue principale d'intégration, d'autant plus qu'ils doivent en faire l'apprentissage pour travailler.

Le français, langue commune au Québec, comme l'anglais l'est dans le reste du Canada? Pas tout à fait encore,

faut-il conclure de notre examen des indicateurs, mais la société québécoise en a fait clairement un projet de société qui entraîne une très large adhésion.

Une plus grande diversité culturelle

Le nombre d'immigrants qui se sont établis au Québec a été de 39 512 au cours de l'année 2003 (Tableau 4.1). Ce nombre marque une hausse par rapport au milieu des années 1990 d'environ 10 000 personnes. La moyenne des quatre dernières années tourne plutôt autour des 35 000 nouveaux immigrants accueillis chaque année et le gouvernement québécois a annoncé son intention de hausser les quotas admissibles à l'entrée au cours des prochaines années.

TABLEAU 4.1 Distribution des immigrants selon la catégorie et l'année, Québec, au total et en % du Canada, 1960-2003

Année	Famille	Indépendant	Réfugié	Total		En % du Canada
				%	N	
1960	-	-	-	-	23 774	22,8
1970	-	-	-	-	23 261	15,7
1980	32,9	31,2	35,9	100	22 538	15,7
1985	40,9	46,4	12,7	100	14 884	-
1990	22,5	60,4	17,1	100	40 842	19,1
1995	35,7	41,8	22,5	100	27 222	12,5
1996	31,0	39,1	29,9	100	29 772	13,1
1997	29,5	42,8	27,8	100	27 684	12,8
1998	26,0	50,5	23,5	100	26 509	15,2
1999	25,9	49,0	25,1	100	29 214	15,4
2000	24,5	50,8	24,8	100	32 502	14,3
2001	22,6	58,4	19,1	100	37 537	15,0
2002	21,1	61,7	17,1	100	37 629	16,4
2003*	23,5	60,3	15,6	100	39 512	17,9

p: données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Le Québec accueille cependant une part moins élevée de l'immigration canadienne que son poids démographique. Cette part a été de 17,9 % du nombre total d'immigrants qui ont choisi de vivre au Canada en 2003 alors qu'il recevait plus de 20 % des immigrants canadiens dans les années 1960, ce qui contribue fortement à l'affaiblissement de son poids démographique. Le Canada est en effet l'un des pays qui reçoivent le plus fort contingent d'immigrants chaque année dans le monde, ce qui implique que le Québec, comme société, doit se comparer à celle qui est l'une des plus performantes sur ce plan.

La comparaison avec le reste du Canada ne rend pas complètement justice à l'effort que le Québec fait en matière d'immigration. En accueillant plus de 35 000 nouveaux immigrants chaque année, la société québécoise apparaît en effet comme l'une des plus ouvertes à l'immigration. Une étude de l'Institut de la statistique du Québec a montré que la proportion d'immigrants vivant en territoire québécois était plus élevée que celle qu'on observe aux États-Unis sur toute la période des cinquante dernières années. Ainsi, 7,9 % de la population des États-Unis était née à l'étranger en 1990, contre 8,7 % au Québec en 1991¹³.

Le Québec et le Canada ont été dans le passé très ouverts à l'accueil de réfugiés. Ceux-ci représentaient en effet 30 % des immigrants qui étaient entrés au Québec en 1996. Cette proportion régresse depuis cette date et elle n'était plus que de 15,6 % en 2003. Ce sont les immigrants indépendants qui sont maintenant en majorité parmi les nouveaux arrivants (60,3 % en 2003), alors que un peu moins du quart d'entre eux se sont inscrits dans

TABLEAU 4.2 Nombre d'immigrants selon le pays de naissance, au total (en nombre et en %), pour la période 1999-2003 et rang du pays d'origine, Québec

Pays	Rang	Total 1999-2003*	
		N	%
Chine	1	16 250	9,2
France	2	14 962	8,5
Maroc	3	14 001	7,9
Algérie	4	13 362	7,6
Roumanie	5	9 665	5,5
Haïti	6	7 730	4,4
Liban	7	5 319	3,0
Inde	8	5 195	2,9
Colombie	9	4 982	2,8
Pakistan	10	4 741	2,7
Sri Lanka	11	4 206	2,4
Rép. dém. du Congo	12	3 622	2,1
Russie	13	3 273	1,9
Corée du Sud	14	3 147	1,8
Philippines	15	2 597	1,5
Autres	-	63 352	35,9
Total, tous les pays		176 394	100

* Données préliminaires pour 2003

Source : ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction de la planification stratégique.

le cadre du programme de réunification des familles.

L'origine nationale des immigrants qui entrent au Québec est fort diversifiée (Tableau 4.2). La Chine et la France se partagent les premiers rangs des pays qui ont fourni le plus fort contingent d'immigrants au cours des récentes années, soit 9,2 % de l'ensemble entre 1999 et 2003 pour la Chine et 8,5 % pour la France, suivis du Maroc (7,9 %), de l'Algérie (7,6 %), de la Roumanie (5,5 %) et de Haïti (4,4 %). On consultera le Tableau 4.2 pour la liste complète des principaux pays d'origine des nouveaux immigrants récemment entrés au Québec.

Le nombre d'Amérindiens et d'Inuits augmente

Il est difficile d'estimer le nombre de personnes déclarant une identité autochtone ou métis de manière précise, car certaines bandes amérindiennes boycottent les recensements. Le recensement de 2001 donne comme nombre 79 400 autochtones au Québec et le Secrétariat aux affaires autochtones de l'État québécois avance le chiffre de 79 268, soit environ 1 % de la population totale. Les spécialistes estiment qu'il y en aurait au moins 50 000 vivant hors réserve et qui n'ont pas déclaré une identité autochtone lors du dernier recensement. Les Amérindiens sont surtout concentrés dans l'Ouest du Canada et environ 8 % d'entre eux se retrouvent au Québec.

Le nombre total d'autochtones est en hausse à cause de la forte fécondité des familles, mais aussi à cause de la hausse du nombre de personnes qui ont déclaré une ascendance autochtone dans les derniers recensements, à la suite de la nouvelle affirmation identitaire des Amérindiens, Inuits et Métis.

Le Tableau 4.3 présente la distribution de la population autochtone entre les diverses nations que l'on retrouve au Québec. Les Mohawks (19,6 %), les Montagnais (18,5 %) et les Cris (17,7 %) sont les communautés les plus peuplées, suivies par les Inuits (12,2 %).

Un peu moins de la moitié des Amérindiens vivant au Québec ne parlent que leur langue maternelle autochtone (44,7 %), ne connaissant ni le français ni l'anglais (Tableau 4.4). Un

TABLEAU 4.3 Population des nations autochtones et inuite du Québec, en effectifs et en proportions, 1984-2002

Nation	1984		1994**		1998		2002	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Abénaquis	779	1,7	1 811	2,8	1 907	2,7	2 037	2,5
Algonquins	4 030	9,0	7 323	11,4	8 144	11,6	8 942	10,9
Attikameks	3 201	7,1	4 461	6,9	5 071	7,2	5 726	7,0
Cris	8 417	18,7	12 017	18,7	12 702	18,2	14 510	17,7
Hurons-Wendats	1 250	2,8	2 648	4,1	2 831	4,0	2 975	3,6
Malécites	-	-	469	0,7	599	0,9	742	0,9
Micmacs	2 655	5,9	4 068	6,3	4 463	6,4	4 806	5,9
Mohawks	10 495	23,3	9 909	15,4	10 553	15,1	16 017	19,6
Innus (Montagnais)	8 090	18,0	12 952	20,2	14 019	20,0	15 170	18,5
Naskapis	415	0,9	529	0,8	584	0,8	836	1,0
Non affiliés	-	-	221	0,3	153	0,2	79	0,1
Inuits	5 650	12,6	7 840	12,2	8 932	12,8	10 024	12,2
Total	44 982*	100	64 248	100	69 958	100	81 864	100

* On estime qu'il y a environ 15 000 autres personnes d'ascendance autochtone au Québec qui ne sont pas comprises dans les chiffres de 1984.

** Les données sur les Amérindiens ont été compilées en 1994 tandis que celles sur les Inuits datent de 1995.

Source: Registre des Indiens, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), 31 décembre 2003 et Registres des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 15 juillet 2004.

peu plus de quarante pour cent ne parlent que le français (41,4 %) et 11,6 % ne connaissent que l'anglais.

Les Amérindiens du Québec vivent en majorité dans des réserves (69,8 %) et cette proportion est plus élevée qu'au Canada où elle est de 57,2 %. La proportion d'Amérindiens du Québec vivant dans les réserves était en constante régression dans les années 1980, mais elle a été assez stable durant les années 1990.

Les minorités visibles : concentrées à Montréal

Depuis 1996, une question dans le Recensement demande aux citoyens s'ils appartiennent à l'un des groupes de minorités visibles tels que définis dans la loi (11 groupes étaient donnés en exemple). La Loi canadienne sur l'équité en matière d'emploi définit les minorités visibles comme étant « les personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Que l'État mesure ainsi l'appartenance raciale de ses citoyens paraît bien étrange aux citoyens d'autres pays, en Europe principalement, où une telle catégorisation selon la race ou le phénotype a laissé de fort mauvais souvenirs. Le but poursuivi par cette opération est différent au Canada : il s'agit d'évaluer quelle est l'égalité des chances des citoyens qui se démarquent de la majorité par leur apparence physique.

Le Canada compte maintenant 13,4 % de sa population qui s'identifie comme faisant partie d'une minorité visible, ce qui reflète les mutations récentes de l'immigration internationale (Tableau 4.5). Cette proportion est inférieure au Québec, qui ne compte que 7 % de sa population se plaçant elle-même dans cette catégorie, presque toute concentrée

à Montréal, où les minorités visibles représentent 13,6 % de la population. Montréal se situe donc dans la moyenne canadienne, mais loin derrière Toronto et Vancouver, où le tiers de la population fait partie d'une minorité visible. Au total, les trois quarts des minorités visibles de tout le Canada se retrouvent dans les trois plus grandes villes et 43 % de ces personnes se concentrent à Toronto même.

TABLEAU 4.4 Langue maternelle des individus ayant déclaré une identité autochtone, Québec, 2001

Langues	N	%
Français seul	32 900	41,4
Anglais seul	9 180	11,6
Langue autochtone seule	35 480	44,7
Langues multiples	1 840	2,3
Français - autre	645	0,8
Anglais - autre	325	0,4
Autres	870	1,1
Total	79 400	100

Source : Recensement du Canada, 2001, www.statcan.ca.

TABLEAU 4.5 Minorités visibles (telles que définies par le Recensement) en % de la population totale et répartition au Canada selon la région, 2001

Région	En % de la population totale	Répartition au Canada (en %)
Québec	7,0	12,5
Ontario	19,1	54,0
Autres	11,9	33,5
Montréal	13,6	11,5
Toronto	36,8	43,0
Vancouver	36,9	18,2
Autres	-	27,3
Canada	13,4	100

Source : Recensement du Canada, www.statcan.ca.

L'emploi en hausse

De plus en plus de gens travaillent au Québec et le marché du travail apparaît de nouveau en importante mutation, comme ce fut le cas à la fin des années 1980. L'un des phénomènes qui doivent retenir l'attention est sans doute la hausse de la participation au marché du travail, comme le révèle l'augmentation du taux d'emploi. Si la retraite demeure importante dans l'imaginaire collectif, il semble que l'on devra réajuster le discours public sur le moment de la prendre qui ne viendra pas aussi tôt dans la vie active qu'on a voulu le laisser croire dans les prévisions les plus optimistes des années 1990.

Hausse du taux global d'activité

Après avoir connu une hausse continue pendant des années en raison de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, le taux global d'activité de la population en âge de travailler – soit la part de la population âgée de quinze ans et plus qui est en emploi, en chômage ou encore à la recherche d'emploi – avait régressé quelque peu au début des années 1990, surtout parce que moins d'hommes ont été actifs, ce qui n'a pas été le cas des femmes. Cette tendance à la baisse s'est arrêtée en 1996, date après laquelle le taux global d'activité a connu une hausse continue pour retrouver en 2003 un sommet jamais atteint avec 66,5 % (73,5 % pour les hommes et 59,9 % pour les femmes).

Le taux de participation au marché du travail est cependant encore un peu plus faible au Québec qu'ailleurs au

Canada, mais cet écart s'est rétréci avec la croissance soutenue de l'emploi à la fin des années 1990.

Hausse du taux d'activité chez les hommes

L'un des phénomènes marquants sur le marché du travail des années 1980 et 1990 a sans doute été le retrait important des hommes du marché du travail dans le contexte d'une importante restructuration de ce dernier. Les deux récessions économiques au début des années 1980 et au début des années 1990 ont touché plus durement les industries productrices de biens. « Comme ces industries embauchent beaucoup d'hommes, ces derniers ont subi les effets immédiats et prolongés de la réduction de l'effectif dans ces secteurs » (Statistique Canada, cat. 71-259, p. 15). Les mutations caractérisant l'emploi salarié dans les grandes entreprises industrielles ont affecté le niveau d'emploi des hommes âgés de plus de 50 ans, sans parler de l'usure de la force de travail qui marque ce groupe de travailleurs, dont plusieurs sont actifs depuis l'adolescence. La baisse des bons emplois industriels typique du fordisme a aussi affecté les jeunes hommes sans qualification professionnelle qui, contrairement à leurs pères, ne trouvent plus aussi facilement de bons emplois bien rémunérés en ce début de nouveau millénaire.

La diminution du taux de participation au marché du travail chez les hommes s'est arrêtée il y a une dizaine d'années. L'implication des hommes

sur le marché du travail est répartie vers le haut, d'abord timidement après le milieu des années 1990 et elle est plus marquée dans les années 2000, surtout parce que les hommes restent plus longtemps sur le marché du travail après l'âge de 50 ans. Plus des trois quarts des hommes (78,7%) âgés de 45 à 64 ans étaient en emploi au milieu de l'année 2003. Le projet de prendre une retraite tôt dans la vie active – ce qu'on appelle *liberté 55* –, très présent dans les publicités des années 1990, s'estompe et bat de l'aile.

Féminisation du marché du travail

L'augmentation du taux d'activité notée plus haut est aussi due au fait que les femmes ont accentué encore davantage leur présence sur le marché du travail. Le taux d'activité global chez les femmes âgées de 25 à 44 ans est maintenant de 81,1% en l'an 2002, alors qu'il est de 91,1% chez les hommes du même âge.

Les femmes sont actives de manière plus continue, mais une autre raison explique la féminisation accrue du marché du travail. Les cohortes de femmes plus âgées, qui ont eu historiquement un taux d'activité plus bas, sont remplacées par de nouvelles cohortes de femmes qui restent actives après 45 ans, une proportion en hausse continue. Au total, 58,3% des femmes âgées de 45 à 64 ans sont en activité professionnelle. C'est pour cette raison que le taux de participation des femmes au marché du travail continue de croître.

Le taux d'emploi est en hausse

Le taux d'emploi de la population donne une vue plus juste de la participation au marché du travail, car il ne

porte que sur les personnes qui occupent effectivement un emploi, excluant les chômeurs et les personnes à la recherche d'un travail. Ce taux montre une évolution régulière à la hausse au cours des années 1990 pour deux raisons : 1) le taux de chômage a diminué sensiblement et surtout 2) davantage de femmes mais aussi davantage d'hommes sont restés sur le marché du travail, comme on l'a vu plus haut. L'analyse de ce taux confirme que le mouvement de retrait des hommes du marché de l'emploi a été renversé (Tableau 5.1). Il se situe à 66,4% en l'an 2003 chez les hommes âgés de 15 ans et plus. Le taux d'emploi des femmes est aussi en hausse continue (54,5% en 2003).

Le travail à temps partiel plafonne

L'emploi à temps partiel a occupé une part grandissante de l'emploi total au

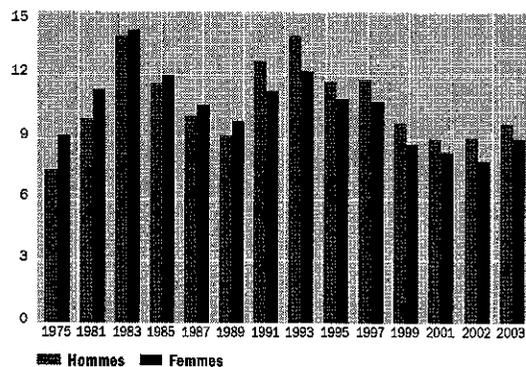
TABLEAU 5.1 Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus, au total et selon le sexe, Québec, 1976-2003

Années	Total population 15 ans et +	Hommes	Femmes
1976	53,7	70,4	37,4
1980	55,2	69,6	41,3
1985	54,8	65,9	44,1
1990	57,6	67,0	48,6
1995	55,0	62,3	48,0
1996	54,6	61,6	47,8
1997	55,0	61,9	48,4
1998	56,1	62,9	49,5
1999	57,0	64,0	50,2
2000	57,9	64,7	51,4
2001	58,1	64,6	51,8
2002	59,5	65,8	53,5
2003*	60,3	66,4	54,5

*Données du 2^e trimestre (mai 2003).

Source : Statistique Canada, Moyennes annuelles de la population active, Cansim D982676, D982680, D982682, tableau 282-0002.

GRAPHIQUE 5.1 Taux de chômage en % selon le sexe, Québec (1975-2003**)



** 2003 : moyenne des cinq premiers mois, désaisonnalisée

Source : Statistique Canada, *Moyenne annuelle de la population active*, cat. 71-529 et Cansim D982661, D982664.

cours des années 1970 et 1980, mais la croissance de cette forme d'emploi s'est arrêtée en 1993². Depuis cette date, l'emploi à temps partiel plafonne autour de 17-18 % de l'ensemble, avec un creux au tournant de l'an 2000. On ne peut plus parler de hausse du travail à temps partiel.

Un peu plus du quart des femmes en emploi travaillaient à temps partiel (27,2 % en 2003), contre un peu plus du dixième chez les hommes (10,6 % en 2003). Ces proportions sont assez stables depuis 1993, tant chez les hommes que chez les femmes. Les hommes occupent environ 30 % de l'ensemble de ces emplois, les femmes y étant encore largement majoritaires.

L'emploi atypique se développe

Le développement de l'emploi atypique est certes l'un des traits nouveaux du marché du travail contemporain.

H. Krahn, de Statistique Canada, retient cinq types d'emplois non standards ou atypiques : le travail à son compte, le travail à temps partiel, le travail temporaire, le cumul d'emploi et le travail saisonnier³. Ce dernier type est cependant objet de contestation de la part de plusieurs analystes qui sont réticents à l'inclure dans la liste des formes de travail atypiques. Il est clair que la progression de ces types d'emplois est liée à la recherche d'une plus grande flexibilité organisationnelle.

De plus en plus de gens travaillent de manière autonome en exécutant des tâches auparavant assumées au sein des entreprises. Sans lien d'emploi, ces travailleurs et employés n'ont plus accès aux avantages qui y sont rattachés comme des congés payés, les congés de maternité ou l'assurance emploi. La protection sociale et juridique des travailleurs a été pensée en fonction de ce lien d'emploi entre l'individu et l'entreprise, et l'extension des emplois atypiques soulève de nouvelles difficultés sur ce plan. Le cas est particulièrement évident pour les congés de maternité des jeunes femmes qui se trouvent ainsi exclues des programmes récents de protection du revenu qui ont été mis en place.

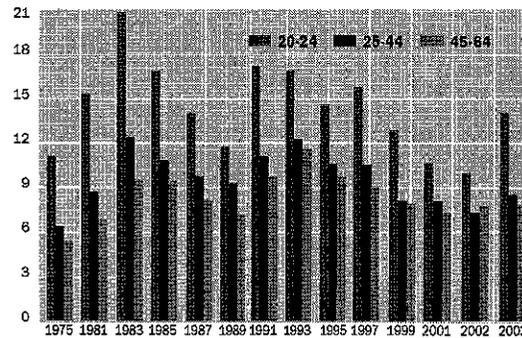
Le taux de chômage repart à la hausse

Deux changements majeurs se sont produits depuis vingt ans dans la composition du groupe des chômeurs, qui n'est plus tout à fait le même. Tout d'abord, les hommes ont chômé nettement plus que les femmes au cours des années 1990, ce qui était le contraire au début des années 1980. Cette différence s'est atténuée dans les années 2000 (le taux est de 9,7 % chez les hommes contre 9,0 % chez les

femmes en 2003). Ces dernières années, les travailleurs les plus âgés (45 ans et plus) ont chômé moins que les autres, sans doute parce qu'un certain nombre d'entre eux ont quitté définitivement le marché du travail en prenant leur retraite (Graphiques 5.1 et 5.2).

Le taux de chômage, qui évolue de manière cyclique, est reparti à la hausse au terme d'un cycle économique complet et cette tendance apparaît mieux quand on distingue les différents groupes d'âge. Les jeunes sont plus touchés que les autres, car ils sont les premiers mis à pied en cas de ralentissement. Le taux de chômage des jeunes de 20-24 ans a subitement grimpé à 14 % en 2003.

GRAPHIQUE 5.2 Taux de chômage en % selon le groupe d'âge, Québec (1975-2003**)



** 2003 : mai 2003.

Source : Statistique Canada, *Moyenne annuelle de la population active*, cat. 71-529 et CANSIM.

La nouvelle révolution salariale

Un nouveau cycle de croissance des revenus familiaux et disponibles est observable depuis le début des années 2000. Il s'agit là d'un changement de tendance important survenu après des années de régression et de stabilité. Il est cependant encore trop tôt pour se prononcer sur la durée et l'ampleur du cycle de croissance, qui en est à ses débuts. Cependant, l'analyse de l'évolution des revenus et du niveau de vie est complexe, parce que les indicateurs le plus souvent retenus mesurent des aspects différents qui ne sont pas toujours bien distingués. Nous en avons retenu trois : les gains des salariés, les revenus annuels des individus et les

revenus totaux des ménages. De même, les sources de revenus sont maintenant plus diversifiées. Les revenus de placement et surtout les revenus de pensions vont à l'avenir peser de plus en plus lourd, et à cela s'ajoute l'impact changeant du régime fiscal.

Stabilité des gains réels des salariés

Considérons un premier indicateur : la rémunération hebdomadaire moyenne des salariés. Celle-ci comprend l'ensemble des revenus gagnés par les personnes salariées, y compris les revenus tirés du travail supplémentaire. Cet indicateur mesure donc à la fois les gains et le nombre d'heures travaillées, mais

il est cependant partiel, car ne sont pas considérés les revenus des autonomes ni les revenus de pension dont l'importance est en croissance.

Les gains des salariés, exprimés en dollars courants, sont en hausse constante, mais il s'agit en fait d'une illusion puisque, transformés en dollars constants de 2003, ils sont en réalité presque stables depuis 1991, étant en effet passés de 660 dollars cette année-là à 658 dollars en 2003 (Tableau 6.1).

Cette absence d'augmentation réelle des gains a été maintes fois décrite comme un trait typique du marché du travail contemporain, comme le résultat de la crise du modèle fordiste et de la société salariale. Si nous comparons la situation du

Québec avec celle de l'Ontario, il ne semble pas que tel soit le cas puisque, dans la province voisine qui sert souvent de référence privilégiée, l'évolution contraire s'est produite, les gains réels des salariés progressant de 5,3 % en onze ans. L'écart entre le Québec et l'Ontario s'est agrandi de façon marquée ces dernières années, comme le montre le ratio des gains dans les deux provinces, les salariés québécois gagnant en moyenne 89,5 % des gains des salariés ontariens en 2003, alors qu'il y avait parité relative entre les deux groupes au milieu des années 1980. Cet écart a cessé de se creuser en 2002, ce qui indique un retournement de tendance qui restera à confirmer dans les années à venir.

TABEAU 6.1 Rémunération hebdomadaire moyenne (FEERH) des salariés, estimations non désaisonnalisées, en dollars courants et constants (2003) et rapport Qué./Ont., Québec et Ontario, 1991-2003

Année	Québec		Ontario		Rapport Qué./Ont.
	\$ courants*	\$ 2003	\$ courants*	\$ 2003	
1991	547	660	579	699	94,4
1992	568	672	601	711	94,6
1993	573	669	616	719	93,1
1994	578	684	635	751	91,1
1995	580	674	636	740	91,1
1996	585	670	657	752	89,0
1997	592	668	664	750	89,2
1998	600	668	673	749	89,2
1999	606	665	686	752	88,4
2000	615	659	701	750	87,8
2001	625	654	713	745	87,7
2002	643	659	725	744	88,7
2003	658	658	736	736	89,5

* Juin de chaque année.

Source : Statistique Canada, Censim II, tableau 281-0026.

Revenus annuels des individus en hausse

Les revenus des hommes et des femmes doivent être étudiés séparément parce qu'ils ont évolué de manière fort différente. Après des années de stagnation, les revenus annuels moyens de travail des hommes (exprimés en dollars constants) sont finalement de nouveau en hausse depuis 1999 et ils ont continué à croître en 2001, dernière année disponible¹⁵.

Les revenus gagnés par les femmes ont par ailleurs poursuivi leur progression continue, plus marquée que celle des hommes. La discrimination systémique dont les femmes avaient été victimes par le passé est en nette régression. Mais surtout, la composition de la population féminine au travail change à mesure qu'on avance dans les années 2000, celle-ci comprenant des femmes aux compétences plus diversifiées et des femmes impliquées sur une base plus continue dans la vie active,

deux caractéristiques associées à des revenus plus élevés. Ce qui change, c'est le fait qu'il y a maintenant plus de femmes gagnant des revenus élevés, reflet de leur scolarisation plus diversifiée et plus élevée en moyenne que par le passé.

Depuis 1973, les revenus de travail des femmes actives à temps plein ont augmenté de 45 % et ceux des hommes ont connu une hausse inférieure à 14 % sur la même période.

Réduction de l'écart entre hommes et femmes

Les femmes qui travaillent à temps plein gagnent maintenant environ 80 % du revenu moyen des hommes, contre 61 % en 1973 (Tableau 6.2). Le revenu gagné réel moyen des hommes travaillant à temps plein a peu augmenté depuis vingt ans, alors que celui des femmes travaillant aussi à temps plein a progressé plus vite, réduisant ainsi les écarts. Cependant, la réduction des différences de revenus gagnés entre les

TABEAU 6.2 Gains annuels totaux moyens des hommes et des femmes travaillant à temps plein toute l'année, en dollars constants de 2001 et en indice et rapport F/H, Québec, 1973-2001

Année	Hommes \$ 2001	Femmes \$ 2001	Hommes Indice	Femmes Indice	Rapport F/H
1973	39 513	24 064	100	100	0,61
1975	41 125	25 888	104	108	0,63
1980	44 607	29 854	113	124	0,67
1985	42 277	28 996	107	120	0,69
1990	44 175	30 232	112	126	0,68
1995	41 868	31 246	106	130	0,75
2000	43 691	34 822	111	145	0,80
2001	44 917	34 973	114	145	0,78

Source : Statistique Canada, cat. 13-217, Le revenu au Canada, Ottawa, cat. 75-202, Cansim II, tableau 202-0102.

deux sexes ne s'était pas poursuivie durant les années 1990, puisque le ratio était relativement stable depuis 1992. Il en va différemment au tournant de l'an 2000, alors que les écarts de revenus entre femmes et hommes travaillant à temps plein se réduisent de nouveau. Ce changement de tendance survient au moment où les programmes d'équité en matière de rémunération du travail dans les professions féminisées implantés dans les entreprises commencent à produire leurs effets. Il s'explique aussi en bonne partie par l'entrée progressive sur le marché du travail de nouvelles cohortes de femmes diplômées et mieux formées dans une grande variété de professions. Ces deux facteurs vont-ils relancer la réduction des écarts de gains entre hommes et femmes et même le réduire à néant? Pas nécessairement, puisque d'autres facteurs que la discrimination ou la qualification sont aussi la cause dans les inégalités de revenus entre les sexes.

Cet écart de revenus moyens gagnés est, faut-il le rappeler, souvent présenté dans les débats publics comme une mesure de l'iniquité des revenus entre hommes et femmes. Cette lecture doit être nuancée. En fait, plusieurs raisons expliquent un tel écart. Outre l'iniquité salariale – salaires moindres pour les emplois majoritairement occupés par les femmes et équivalents à d'autres emplois majoritairement occupés par des hommes, un facteur cependant en régression –, il faut aussi prendre en considération les différences dans le capital humain (les hommes plus âgés sont souvent plus scolarisés et ils ont plus d'ancienneté que les femmes, un facteur qui exerce encore une certaine influence qui ira cependant en

s'amoindrissant dans les années à venir avec le remplacement des générations), les différences dans les modes de vie et les préférences pour le temps de loisir. Les femmes employées à temps plein travaillent en moyenne moins d'heures que les hommes également employés à temps plein, notamment parce que celles-ci consacrent plus de temps aux tâches domestiques et les hommes, plus de temps au travail salarié. Le nombre moyen d'heures travaillées par les personnes employées à temps plein est rarement pris en compte dans les débats sur les écarts de revenus entre les sexes. Tous ces facteurs combinent leurs effets pour créer un écart de revenus entre hommes et femmes.

Rappelons enfin que les différences de revenus entre hommes et femmes célibataires sont beaucoup moins marquées, ce qui confirme que le mode de vie exerce aussi un important effet sur les revenus, en plus des caractéristiques associées au monde du travail.

Nouveau sommet du revenu familial de marché

Un troisième indicateur caractérise cette fois le niveau de vie des unités dans lesquelles vivent les personnes : le revenu familial.

Un changement majeur s'est produit à la fin des années 1990 : le revenu familial brut provenant du marché a atteint un sommet historique dépassant le niveau observé vingt ans plus tôt, (colonne 1 du Tableau 6.3). Ce sommet atteint en 1999 mérite d'être souligné, car il mettait fin à vingt ans de stagnation des revenus réels bruts tirés d'activités sur le marché (travail salarié, travail autonome, placements).

L'augmentation moyenne observée depuis est même importante et elle indique l'entrée dans une nouvelle période de hausse qui s'est poursuivie jusqu'en 2002, dernière année disponible. Tout donne à croire que cette tendance va se maintenir dans les années à venir.

Pour comprendre cette évolution, revenons un peu en arrière. Des années 1950 jusqu'au milieu des années 1970, le revenu familial brut total (le revenu de marché) a augmenté de manière continue d'abord dans la foulée de la révolution salariale et fordiste, puis ensuite à cause de l'avènement du double revenu dans les couples. Cette tendance à la hausse s'est arrêtée dans les années qui ont suivi le premier grand choc pétrolier (1973) et au tout début des années 1980, le revenu familial tiré du marché étant par la suite presque stagnant et évoluant en dents de scie au gré des cycles économiques entre 1980 et la fin des années 1990.

Pendant ces années, les entreprises tant publiques que privées ont rationalisé leurs opérations et coupé dans leur personnel.

Cette période semble maintenant terminée et les salariés en emploi et les personnes autonomes peuvent maintenant bénéficier de meilleures augmentations de revenus (comme on l'a vu plus haut), augmentant partant le revenu des ménages. Par ailleurs, le revenu en hausse des femmes est une composante de plus en plus importante du revenu total des ménages. Cette hypothèse sera confirmée plus loin lorsque nous caractériserons l'évolution des revenus par types de ménages.

Paiements de transferts en régression au tournant de 2000

L'économie québécoise a connu deux cycles économiques complets depuis le début des années 1980. Les paiements de transferts moyens ont évolué de manière fort différente au cours de ces deux cycles. Ils ont été en forte croissance durant le cycle économique des années 1980, alors qu'ils ont été stagnants durant le second cycle économique qui a pris place dans les années 1990, régressant même quelque peu dans les premières années du nouveau siècle. Les paiements de transferts ont donc permis de compenser en partie la stagnation et même la diminution des revenus de marché au cours du premier cycle économique, mais non dans le second. Nous reviendrons plus loin dans le chapitre sur les inégalités sur les différences entre les deux cycles.

Le revenu familial total à un nouveau sommet

Il importe d'ajouter au revenu du marché les paiements de transferts et de retrancher les impôts directs payés pour donner une meilleure idée du niveau de vie réel des ménages. Nous considérerons d'abord les revenus totaux bruts, puis les revenus disponibles et enfin les revenus par unité afin de tenir compte de la composition des familles.

Le revenu familial brut moyen total exprimé en dollars constants était de 66 000 dollars en 2002 (dernière année disponible), un sommet encore jamais atteint jusque-là (Tableau 6.3). Après avoir mis exactement huit ans à dépasser le dernier sommet observé en 1990, le revenu familial total moyen avant impôts a poursuivi sa lancée vers

le haut dans un contexte économique favorable à des augmentations réelles. Nous verrons plus loin l'ampleur de ces hausses en neutralisant l'effet des changements dans la composition des ménages.

Depuis 1980, l'État a prélevé une part de plus en plus grande des revenus des ménages, mais cette croissance s'est fortement ralentie à la fin des années 1990 (colonne 4 du Tableau 6.3). Les impôts moyens payés par les contribuables avaient alors augmenté plus rapidement que leurs revenus propres tirés du travail ou de leurs investissements (+27,8 % entre 1980 et 2002). Les États fédéral et provincial ont depuis lors modifié leurs politiques fiscales afin de réduire quelque peu les taux d'imposition des contribuables. Cet allègement de la charge fiscale va s'étendre cependant sur plusieurs an-

nées avant de produire ses véritables effets qui seront cependant modestes, car les réductions annoncées ne sont pas marquées au Québec malgré les promesses faites en ce sens.

Les sommes moyennes payées en impôts directs varient aussi selon la conjoncture économique puisqu'elles augmentent lorsque les revenus gagnés sont en hausse. C'est ce qui s'est produit depuis 1996. Puisque le revenu moyen des familles est en augmentation, il en va de même pour les impôts directs payés par les contribuables, qui ont atteint un sommet de tous les temps en 2000 avec 14 629 dollars en moyenne par ménage (dollars constants de 2002) comptant au moins deux personnes. Cette somme est cependant en régression depuis deux ans (12 500 dollars en 2002, dernière année disponible), ce qui indiquerait

TABLEAU 6.3 Revenu moyen brut et disponible des familles de deux personnes et plus en dollars constants (2002), transferts, impôts et rapport entre revenu disponible et revenu total, Québec, 1973-2002

Année	Revenu	Transferts	Revenu total	Impôts	Revenu	Rapport
	du marché	2	3	4	disponible	6
	1		(1+2)		5	(5/3)
					(3-4)	
1973	-	-	49 422	7 255	42 168	85,3
1975	-	-	51 711	7 288	44 422	85,9
1980	51 891	5 638	57 530	9 783	47 746	83,0
1985	48 351	6 960	55 311	9 553	45 758	82,7
1990	51 283	7 313	58 595	11 955	46 640	79,6
1995	49 600	8 025	57 700	11 658	46 042	79,8
2000	57 300	7 247	64 600	14 629	49 971	77,4
2002	58 200	7 800	66 000	12 500	53 500	81,1
Écart (%) 1980-2002	12,2	38,3	14,7	27,8	12,1	

Source : Statistique Canada, cat. 13-217, *Le revenu au Canada*, Ottawa, cat. 75-202, Cansim II, tableau 202-0102.

l'effet des réductions d'impôts mises en vigueur au tournant du siècle.

Le revenu disponible est peut-être le meilleur indicateur du niveau de vie réel des ménages, car il caractérise les ressources monétaires qu'ils peuvent dépenser sur le marché pour satisfaire leurs besoins, étant entendu cependant qu'une partie de ces derniers sont satisfaits à partir de ressources collectives (soins de santé, éducation et garde des enfants, protection publique, entretien des routes, etc.).

Après une décennie complète de stagnation, le revenu disponible des familles a lui aussi dépassé le sommet atteint dix ans plus tôt et la tendance qui le caractérise est maintenant en hausse, atteignant 53 500 dollars en 2002 (colonne 5 du Tableau 6.3). Le revenu disponible moyen représente environ 80 % du revenu total, une proportion en croissance depuis deux ans, ce qui indiquerait un retournement de tendance.

Hausses différenciées des revenus dans les types de familles

Les données qui précèdent portent sur des moyennes d'ensemble sur une longue période.

Or, les types de ménages ont aussi changé en parallèle aux facteurs qui affectent les niveaux de revenus et le fait de neutraliser ce changement fait ressortir de manière différente les évolutions de revenus.

Nous avons distingué cinq types de ménages, soit deux types de couples sans enfant présent au foyer et avec revenus ainsi que trois types de familles avec enfants présents au foyer et revenus (Tableau 6.4). Les différences entre les cinq types dans les augmentations de revenus moyens nets (après

impôt) sont importantes entre 1980 et 2002, allant de 3,8 % à 22,2 %, ce qui est considérable. Voici les hausses observées par types de ménages :

- couples (sans enfant) ;
un revenu : 6,1 % ;
- couples (sans enfant), deux revenus : 8,4 % ;
- familles, un revenu : 3,8 % ;
- familles, deux revenus : 3,8 % ;
- familles monoparentales : 22,2 %.

Ces hausses doivent être comparées à celle que l'on observe en moyenne dans l'ensemble des ménages comptant au moins deux personnes, qui est de 12,1 % au cours de la même période (soit entre 1980 et 2002, voir la colonne 5 du Tableau 6.3). La composition des ménages est donc bien un facteur important à prendre en considération dans l'étude de la progression des revenus moyens depuis deux décennies.

Fait non surprenant, les couples qui comptent deux pourvoyeurs (avec ou sans enfant) ont des revenus plus élevés que les autres, d'une part, et ils sont parvenus à augmenter leurs ressources sur une longue période (6,8 % et 5,2 % de hausse réelle depuis 1980), contrairement aux familles avec enfants qui dépendent d'un seul revenu. Ces dernières – qui sont aussi généralement des familles plus jeunes dans lesquelles l'un des conjoints reste au foyer lorsqu'il y a des enfants – avaient vu leurs revenus réels disponibles se détériorer dans les années 1980 et 1990 et elles ont fait du sur place en vingt ans, contrairement aux cinq autres types considérés. L'analyse montre que les couples à un seul revenu se distinguent nettement des familles à un seul revenu ces dernières années. Les

couples à un seul revenu mais sans enfant présent ont connu des gains considérables en 2000, ce qui leur a permis de combler un net retard par rapport aux autres types (colonne 1 du Tableau 6.4)¹⁶. Comment expliquer ces différences entre couples sans enfant et familles avec enfant ne comptant que sur un seul revenu? Les couples à un seul revenu sont sans doute plus âgés, l'un des membres ayant pris sa retraite, alors que les couples ayant un enfant seraient plus jeunes, l'un des conjoints demeurant au foyer avec les enfants. Cette hypothèse reste à vérifier cependant.

De leur côté, les familles monoparentales ont connu une certaine stabilité de leurs revenus moyens entre 1989 et 1999 – revenus moyens constants évoluant en dents de scie entre 23 000 dollars et 25 000 dollars sur vingt ans – mais les choses ont changé ces dernières années. Les familles monoparentales ont en effet effectué des gains importants et réussi à améliorer leur situation économique au tournant de l'an 2000. Plusieurs facteurs expliquent ce changement, le plus important étant la plus grande autonomie des jeunes femmes

qui sont chefs de famille, mieux en mesure d'occuper un emploi salarié. Celles-ci sont plus nombreuses à occuper un emploi salarié ou à retirer des revenus de travail et ceux-ci sont en moyenne en nette hausse ces dernières années. Il faudra attendre la publication d'autres données annuelles avant de conclure à une tendance à l'amélioration de la situation des familles monoparentales. Il faut par ailleurs noter qu'une nette différence apparaît maintenant entre les revenus moyens des familles monoparentales ayant à leur tête des mères actives ou des mères inactives sur le marché du travail.

Le type de ménages est donc un facteur qui contribue nettement à la différenciation des ressources économiques. Le double revenu étant devenu la norme, les ménages qui ne comptent que sur un seul pourvoyeur sont distancés par les autres. À un extrême se trouvent les familles à deux revenus avec enfants présents, et à l'autre, les familles monoparentales qui par définition ne peuvent compter que sur un seul revenu.

L'inégalité s'accroît

L'inégalité socioéconomique s'accroît, parallèlement à la croissance des revenus réels des ménages notée

plus haut. Un important renversement de tendances est en train de se mettre en place et on observe, avec maintenant

suffisamment de recul, un important contraste entre les années 1980 et les années 1990 qui nous renseigne sur les évolutions prévisibles à court terme. Globalement, l'inégalité des revenus de marché s'accroît et les modifications apportées au régime de fiscalité commencent à être visibles, allant elles aussi dans le sens d'une augmentation des inégalités. Des facteurs structurels comme la diversité accrue des types de ménages et la montée du mode de vie en solitaire s'ajoutent aux facteurs conjoncturels (cycles économiques) et politiques (baisses d'impôts) pour expliquer cette croissance des inégalités. Enfin, d'importants effets de génération donnent aux inégalités de nouvelles connotations.

Après des décennies de croissance pour tous et de redistribution efficace dans les années de la révolution salariale fordiste et de l'implantation de l'État providence – les Trente Glorieuses, de 1945 à 1975 – le monde a radicalement changé. L'examen des années 1980 et 1990 permet d'analyser sur deux cycles économiques complets l'évolution des revenus et des inégalités et partant, de faire ressortir la mutation en cours du paysage économique et de l'État providence. Nous le verrons plus loin, ces deux décennies sont très contrastées.

Un marché plus inégalitaire

L'étude des inégalités doit tenir compte des cycles économiques parce que la hausse du taux de chômage donne lieu à une réduction considérable des gains. Ainsi, les jeunes sont mis à pied avant les autres au début d'une période de récession, de même que le chômage touche davantage les personnes moins

qualifiées, ce qui donne l'impression (fausse) que les salaires moyens augmentent, alors qu'en fait c'est la composition de la main-d'œuvre qui est modifiée dans un contexte conjoncturel. En début de récession, les gains baissent davantage au bas de l'échelle des revenus, mais la tendance s'inverse durant les périodes d'expansion, ce qui affecte les mesures de l'inégalité. La comparaison des mesures d'inégalité au même moment d'un cycle (par exemple au sommet ou encore au creux) s'avère donc nécessaire afin de dégager des effets de structure indépendants de la conjoncture. C'est cette approche qui nous permettra de faire ressortir des différences entre les années 1980 et les années 1990.

Nous proposons d'examiner ce qui s'est passé au Québec sur deux cycles économiques complets, soit de 1981 à 1989, puis de 1989 à 2000. Rappelons que les années 1982-83 ont été des années de crise économique – la récession de 1982 fut particulièrement sévère – suivie d'une importante reprise jusqu'en 1989. Les années 1992-93 furent aussi des années de récession suivies d'une reprise jusqu'en 2000, mais cette décennie 1990 a été qualifiée de « reprise sans création d'emploi ».

Nous utiliserons une mesure classique pour caractériser les inégalités : le coefficient de GINI (voir l'encadré pour une définition). Plus ce coefficient est élevé, plus l'inégalité est marquée (Tableau 7.1). Les revenus de marché étaient plus inégalement répartis au moment de la récession des années 1982-83 et la reprise ultérieure a été marquée par une diminution de l'inégalité. Il en va tout autrement dans les années 1990 : la reprise économique

après l'année 1993 n'a pas entraîné une diminution de l'inégalité caractérisant les revenus de marché qui est plutôt en hausse dans les années de reprise jusqu'en 2001. C'est là une transformation structurelle majeure. Il y a bien une tendance à la hausse de l'inégalité des revenus de marché sur le long terme qui est indépendante des effets de conjoncture.

L'impôt et les paiements de transfert réduisent les inégalités

Les paiements de transferts et les impôts réduisent les inégalités de manière

marquée dans les deux décennies examinées, preuve que les mécanismes de redistribution typique de l'État providence fonctionnent. On peut voir cet effet en lisant les données contenues dans le Tableau 7.1 ligne par ligne. Mais leur rôle et leur efficacité se présentent bien différemment d'une décennie à l'autre. Durant les années 1980, l'État providence a été en mesure non seulement de contrer les inégalités observées dans les revenus de marché, mais il a aussi réussi à les réduire au cours du cycle d'expansion qui a duré jusqu'en 1990. Les choses ont changé dans les

TABEAU 7.1 Mesure de l'inégalité entre les ménages (coefficients de GINI) ayant deux personnes ou plus et entre les personnes seules selon des concepts de revenus différents, Québec, Ontario et Canada, 1989-2001

Année	Québec			Ontario	Canada
	Revenus marché (1)	Revenu total (avec transferts) (2)	Revenu après impôts (3)	Revenu après impôts (4)	Revenu après impôts (5)
2 personnes et plus					
1989	0,395	0,317	0,275	0,292	0,290
1991	0,432	0,336	0,289	0,294	0,296
1993	0,425	0,321	0,275	0,295	0,296
1995	0,434	0,335	0,284	0,297	0,296
1997	0,453	0,351	0,305	0,310	0,311
1999	0,437	0,343	0,292	0,312	0,308
2001	0,446	0,357	0,308	0,322	0,320
Personnes seules					
1989	0,571	0,379	0,325	0,323	0,330
1991	0,594	0,398	0,338	0,326	0,335
1993	0,600	0,386	0,329	0,334	0,341
1995	0,588	0,390	0,326	0,338	0,339
1997	0,596	0,407	0,351	0,356	0,359
1999	0,570	0,395	0,333	0,379	0,366
2001	0,566	0,401	0,347	0,372	0,368

Source : Statistique Canada, *Tendances du revenu au Canada*, www.statcan.ca.

années 1990. L'intervention étatique réduit les inégalités de marché en redistribuant les revenus chaque année, certes, mais elle n'est plus en mesure de faire baisser l'inégalité au cours du cycle, qui sont même en hausse jusqu'à la dernière année disponible (2001). Les coefficients de Gini pour les revenus après impôts étaient de 0,275 en 1989 et de 0,301 en 2000, à deux moments comparables du cycle économique. L'inégalité est donc structurellement en hausse, après que l'État providence eut joué son rôle de redistributeur de la richesse.

Il s'agit là d'un changement important dans l'histoire des cinquante dernières années. Jusqu'au début des années 1990, l'État avait assuré chaque année une redistribution des revenus de marché et avait aussi assuré que les inégalités diminuaient dans le temps d'une année à l'autre tout en épousant la courbe des cycles économiques. Il ne joue manifestement plus ce second rôle. L'action redistributive de l'État, tout en étant efficace chaque année, ne parvient pas à neutraliser l'augmentation tendancielle des inégalités qui caractérise les revenus de marché. Il est donc permis de faire l'hypothèse d'une mutation en cours du rôle des impôts et des paiements de transfert qui assurent une certaine redistribution des revenus sur le plan transversal (une année donnée), mais n'assurent plus une réduction des inégalités dans le temps.

Des changements importants observés dans les politiques publiques (abolition des allocations familiales, faible indexation de l'aide de dernier recours, modifications radicales au programme de l'assurance-emploi, etc.) et surtout les baisses d'impôts qui ont été

adoptées expliquent ce changement survenu dans les années 1990. « Toutefois, l'augmentation marginale de l'inégalité de revenu après impôts et transferts associée à la diminution de l'inégalité du revenu du marché à la fin des années 1990 est possiblement due aux changements de régime d'impôts et de transferts »¹⁷.

Les inégalités sont cependant moins fortes au Québec, société qui s'est moins engagée dans la réduction des impôts des ménages à haut revenu que les autres provinces peuplées du Canada (l'Alberta et l'Ontario en particulier). La comparaison avec l'Ontario est éclairante. Les coefficients de GINI caractérisant les revenus disponibles (après impôts) sont systématiquement plus élevés chaque année dans cette province, comparativement au Québec.

L'impôt sur le revenu a un caractère progressif. Au total, les ménages faisant partie du quintile supérieur des revenus paient en moyenne 36 121 dollars en impôts directs, ce qui représente 26,8 % de leurs revenus totaux (Tableau 7.2). À eux seuls, ils paient 54,6 % de

TABLEAU 7.2 Transferts reçus et Impôts payés en moyenne par les familles de deux personnes ou plus selon le quintile de revenus, Québec, 2000

	Transferts			Impôts		
	Moyens \$	% des revenus	Part du total	Moyens \$	% du revenu	Part du total
Q1 (inf)	11 554	54,8	30,3	917	4,3	1,4
Q2	9 987	26,5	26,2	4 592	12,2	7,0
Q3	7 127	13,3	18,7	9 149	17,0	13,9
Q4	5 751	7,7	15,1	15 288	20,5	23,2
Q5 (sup)	3 720	2,8	9,7	36 121	26,8	54,6
Total	7 629	11,9	100	13 207	20,5	100

Source : Statistique Canada, *Le revenu au Canada*, Ottawa, cat. 75-202.

tous les impôts directs. Les ménages au bas de l'échelle des revenus (deux premiers quintiles) paient moins d'impôts que les autres (en proportion de leurs revenus) et donc une portion faible des impôts totaux perçus par l'État.

Les paiements de transferts comptent pour une large part des ressources des familles situées au bas de l'échelle des revenus; ainsi, ils représentent 54,8% de tous les revenus dans le groupement des ménages les moins fortunés (le quintile inférieur). Ceux-ci sont donc davantage dépendants de l'aide étatique, ce qui était beaucoup moins le cas il y a vingt ans. Cependant la composition du quintile inférieur a changé dans le temps, ce qui peut aussi affecter l'évolution de cette moyenne.

Les plus riches se détachent du peloton

L'étude des coefficients de GINI ne permet pas de caractériser les distances entre les pauvres et les riches – mais celle-ci peut être estimée avec une autre approche : le rapport inter déciles D_1/D_9 . Cette mesure consiste à diviser le revenu moyen des ménages situés au 10^e rang dans la distribution (D_1) par celui des ménages situés au 90^e rang

(D_9). Elle permet de voir si la distance entre les ménages à faibles revenus et les ménages ayant les revenus les plus élevés est stable ou non dans le temps. Nous utilisons dans cette analyse quatre définitions du revenu (Tableau 7.3).

Cette fois encore, le contraste entre les années 1980 et les années 1990 est frappant. L'écart entre les revenus des ménages les plus riches et les plus pauvres a peu bougé dans les années 1980, mais l'impôt et les paiements de transfert a permis de la réduire de manière sensible. Ce résultat va dans le sens des observations sur les inégalités formulées plus haut : les mécanismes mis en place par l'État providence pour assurer la redistribution des revenus ont relativement bien fonctionné. Il en va tout autrement dans les années 1990. L'écart caractérisant les revenus de marché entre riches et pauvres est plus marqué que dans la décennie précédente et les deux mécanismes de redistribution ont joué moins efficacement leur rôle, en sorte que la distance entre classes s'est agrandie à la fin de la décennie.

La composition du ménage joue aussi un rôle important dans l'étude des revenus. L'examen du rapport inter déciles calculé sur le revenu disponible par unité de consommation (une

TABLEAU 7.3 Rapport des revenus des ménages pauvres sur les ménages riches (rapport inter déciles D_1/D_9) selon des concepts de revenus différents, Québec, 1969-2000

Types de revenus	1969	1982	1986	1992	1996	1998	2000
Revenus du marché	0,187	0,129	0,126	0,118	0,112	0,077	0,104
Revenus après impôts	0,177	0,153	0,140	0,145	0,145	0,128	0,128
Revenus nets	0,201	0,191	0,178	0,198	0,190	0,159	0,182
Revenus disponibles par unités	0,260	0,261	0,262	0,277	0,265	0,253	0,258

Source : micro-données de l'enquête sur les dépenses des familles de Statistique Canada, calculs de l'auteur.

mesure qui tient compte de la composition du ménage) indique que la distance entre ménage à bas revenus et à haut revenus serait restée assez stable au cours des vingt dernières années. Tout se passe comme si les ménages compensaient les faibles hausses de revenus en ayant moins d'enfants, donc moins de bouches à nourrir. Ces rapports inter-déciles vont dans le sens d'une analyse faite avec d'autres méthodes il y a quelques années¹⁸.

La culture philanthropique est moins développée au Québec

Les Québécois donnent moins d'argent en dons de bienfaisance que les citoyens des autres provinces du Canada. Ils ont versé 583,9 millions de dollars en dons à des organismes agréés en 2001 (Tableau 7.4), soit un don médian de 120 dollars environ par contribuable, contre un don médian de 180 dollars au Canada (le don médian n'est pas affecté par les montants plus élevés que donnent les riches mécènes qui font hausser la moyenne). Le don médian en Ontario est de 220 dollars et il dépasse les 250 dollars dans les quatre provinces de l'Atlantique.

Il faut par ailleurs noter que la culture philanthropique est plus récente au Québec et qu'elle n'est pas encore aussi profondément répandue qu'elle peut l'être en milieu anglo-saxon. On

TABEAU 7.4 Dons de charité des particuliers à des organismes agréés, Québec, 1995 à 2001

(Millions \$)	
1995	431,0
1997	471,2
1999	504,7
2000	556,8
2001	583,9

Source : Centre canadien de la philanthropie, extrait d'un tableau paru dans *Les affaires*, 3 mars 2001 et Cansim, tableau 101-0001.

le voit par exemple dans l'aide recueillie par les fondations des universités, beaucoup plus importante dans les universités anglophones qui peuvent compter sur des dons plus généreux de leurs diplômés. La création de fondations est d'ailleurs de tradition récente dans les universités, les hôpitaux et collèges du Québec. Plusieurs facteurs expliquent ce constat, notamment le fait que les Québécois auraient adopté une culture colbertiste héritée de longue date. Moins généreux, ils acceptent par ailleurs que l'État joue un rôle accru dans la société et ils sont moins réticents que les citoyens du Canada anglais devant des taux d'imposition plus élevés, pourvu que l'État dispense les services publics de qualité.

Pauvreté en baisse et exclusion

La mesure de la pauvreté a été ces dernières années un objet de débats sur la place publique. Il était devenu évident

au fil des ans que le Seuil de faible revenu de Statistique Canada ne pouvait plus être considéré comme un seuil

de pauvreté parce que son but n'était précisément pas de mesurer ce phénomène, contrairement aux prétentions de certains lobbies qui continuaient de s'y référer à tort comme à une telle mesure. Des recherches récentes avaient aussi montré que le seuil SFR était par ailleurs entaché de biais de mesure même aux fins de caractériser la faiblesse du revenu au Québec. Nous avons par ailleurs de nouvelles estimations du seuil de faible revenu calculées soit par Statistique Canada, soit par des chercheurs indépendants qui prennent le Québec comme référence, ce qui corrige en partie ces biais.

Depuis 2003, une nouvelle mesure mise au point par le ministère des Ressources humaines Canada estime mieux l'étendue de la pauvreté à partir d'une approche basée sur le panier de consommation (le MPC). Cette mesure donne un portrait différent – et moins alarmiste – de la situation de la pauvreté et de la faiblesse du revenu au Québec. Nous examinerons d'abord la nouvelle mesure de la pauvreté avant de présenter plus loin les estimations du seuil SFR.

Selon la mesure de Ressources humaines du Canada (MPC), une famille et les individus qui la composent seront considérés comme étant en situation de faiblesse du revenu correspondant à un état de pauvreté si le revenu familial ne leur permet pas d'acheter un panier de biens et services défini comme un minimum pour assurer leur bien-être dans la collectivité qui est la leur¹⁹. Cette mesure nouvelle ne représente pas un seuil officiel aux fins d'admissibilité aux programmes d'aide publique. Deux éléments sont pris en compte : le pouvoir d'achat de la famille tel que mesuré par le revenu disponible dont elle dispose

et le coût de la vie dans la collectivité, car il en coûte plus cher pour vivre à Toronto ou à Montréal que dans une petite ville. La mesure prend donc en considération deux critiques importantes qui ont été faites des indicateurs jusque-là disponibles.

L'indice MPC propose une façon originale de caractériser le revenu disponible des familles comme référence en enlevant non seulement les impôts et autres contributions, mais aussi en enlevant d'autres facteurs comme les pensions alimentaires, les cotisations syndicales ou les régimes de retraites, considérés comme des prélèvements obligatoires. Le revenu disponible des ménages devient alors celui qu'on peut librement dépenser une fois leurs obligations payées. L'indice corrige donc de manière originale une erreur souvent faite de prendre le revenu brut comme indicateur de la situation des ménages.

Mais comment définir le contenu du panier de base nécessaire à la vie quotidienne ? C'était là la question la plus difficile à résoudre dans ce type d'approche, qui a réussi à éviter le piège de ne considérer que les dépenses qui assurent la simple survie physique, comme c'était le cas de la mesure élaborée par Christofer Sarlo pour le Fraser Institute il y a quelques années. L'approche MPC prend en considération cinq types de dépenses : nourriture, vêtements et chaussures, logement, transports, et enfin un poste général de dépenses diverses (meubles, téléphone, loisirs, etc.). L'indice MPC est plus généreux dans le choix des éléments.

L'organisme fédéral a ensuite estimé quel était le coût de ces dépenses

de base. Par exemple, on considère le coût d'achat et d'entretien d'une Chevrolet Cavalier quatre portes de cinq ans dans le panier. On inclut aussi des sorties au cinéma, la location de cassettes vidéo, etc. Le coût du panier minimum de vêtements a été déterminé avec la collaboration de personnes à faible revenu. Bref, la mesure peut être considérée comme étant relativement généreuse, bien qu'on puisse toujours la critiquer. Mais on ne peut pas prétendre qu'elle fixe les besoins minimums à un niveau trop bas. Elle fixe plutôt un minimum raisonnable, basé sur des études de diététique et de sociologie économique ainsi que sur la consultation élargie de divers groupes impliqués dans la lutte contre la pauvreté. Il est prévu d'en revoir le contenu dans quelques années pour tenir compte du changement dans la richesse collective et partant, pour ajuster à la hausse la définition du bien-être minimum s'il y a lieu.

Moins de pauvres au Québec

Selon l'indice MPC, le Québec est loin de détenir le record du taux de pauvreté au Canada, car il se situe plutôt au second rang avec 11,9 % de personnes pauvres, tout juste derrière l'Ontario qui a 11 % de pauvres (Tableau 8.1). Cette mesure est la dernière disponible en date et une mise à jour est prévue pour la fin 2004. La proportion est de 13,1 % dans tout le Canada. Ce nouveau taux est par ailleurs beaucoup plus élevé dans les Maritimes et dans l'Ouest. Il grimpe même à 20 % en Colombie-Britannique. Le Québec est donc bien loin de Terre-Neuve qui a un taux de 23,4 % ...

Le rapport de Ressources humaines Canada analyse aussi l'ampleur de la

faiblesse du revenu (pauvreté), c'est-à-dire l'écart entre le revenu disponible des ménages sous le seuil MPC et le seuil lui-même. Les ménages pauvres peuvent avoir en effet des revenus beaucoup plus faibles que le seuil de pauvreté. Autrement dit, plus cet écart est marqué, plus l'intensité de la pauvreté est grande. Cette fois encore, la situation du Québec est meilleure que celle de l'ensemble du Canada. L'ampleur de la faiblesse du revenu est même moins forte au Québec qu'en Ontario.

Les groupements anti-pauvreté ont maintes fois exprimé la crainte que l'Etat ne manipule les mesures pour faire artificiellement baisser les taux de pauvreté. L'indice MPC ne mérite pas cette critique, car il corrige des indicateurs biaisés ou imparfaits, ce qui est différent. Loin de manipuler à la baisse la pauvreté, la mesure montre au contraire que celle-ci augmente dans tout le Canada par rapport à la mesure existante de faiblesse du revenu de Statistique Canada (le SFR après impôt) à laquelle tous se réfèrent jusqu'à récemment. Ainsi, le MPC est-il plus élevé que le SFR en Ontario mais non au Québec, ce qui illustre bien que les mesures antérieures donnaient une

TABLEAU 8.1 Mesure de la faiblesse du revenu selon l'approche du panier de consommation (MPC) en 2000 (personnes et ménages en %), et ampleur du faible revenu, Québec, Ontario et Canada

	MPC			Ampleur du faible revenu
	Individus	Ménages 2 pers. et +	Pers. seules	
Québec	11,9	9,5	23,9	0,297
Ontario	11,0	8,7	23,7	0,311
Canada	13,1	10,7	25,6	0,309

Source : Ressources humaines du Canada, cat. SP-569-03-03F, mai 2003

image alarmiste de la situation dans la belle province tout en sous-estimant la pauvreté ailleurs au Canada, à cause notamment des différences dans le coût de la vie et des interventions contre la pauvreté qui sont différentes d'une province à l'autre.

Le paradoxe des ménages pauvres

La proportion de ménages pauvres est fort différente selon qu'on considère les personnes qui vivent seules et les ménages qui comptent au moins deux personnes. Cette fois encore, la moyenne québécoise est inférieure à la moyenne canadienne dans les deux cas. Au Canada, 10,7 % des ménages de deux personnes ou plus sont pauvres et cette part est de 9,5 % au Québec; les chiffres grimpent à environ un ménage sur quatre pour les personnes qui vivent seules (23,9 % au Québec et 25,6 % au Canada).

Cette donnée s'explique par une sorte de paradoxe. Lorsque les revenus personnels et l'aide de l'État s'améliorent sur une longue période, cela permet à plus de gens de vivre seuls ou de vivre dans de plus petits ménages, ce qui contribue à gonfler la proportion de ménages à faible revenu. Par exemple, lorsque les revenus des étudiants se bonifient, ceux-ci vont plus facilement pouvoir se mettre en ménage, et donc faire augmenter la proportion de ménages à faible revenu car les étudiants ne sont pas riches, on le sait. La création de nouveaux ménages qui en résulte vient accentuer la demande pour des logements à bas prix.

L'indice MPC montre que la pauvreté est peu présente chez les personnes âgées de 65 ans et plus (2,8 % des personnes seulement), qui bénéficient

de programmes de soutien du revenu qui les placent au dessus du seuil calculé. Ce résultat est beaucoup moins alarmiste que ne le donnent à penser les autres indicateurs pour les personnes âgées.

Par ailleurs, le taux de pauvreté chez les jeunes reste plus élevé que la moyenne, ce qui confirme une fois de plus que la situation relative des jeunes ménages s'est détériorée ces dernières années. L'indice MPC mesure bien la réalité du faible revenu, car il concorde avec d'autres études sur la position des jeunes ménages dans notre société par rapport aux générations précédentes. Enfin, l'incidence de la pauvreté est plus forte chez les personnes vivant seules et chez les familles monoparentales, deux observations connues. Par définition, ces deux types de ménages doivent défrayer avec un seul revenu, le plus souvent assez faible par ailleurs, ce qu'il en coûte pour vivre.

La mesure de la faiblesse du revenu réévaluée

Statistique Canada ne propose pas de mesure officielle de la pauvreté, on l'a rappelé plus haut. L'organisme statistique construit plutôt un seuil de faible revenu (SFR) qu'il ne faut pas confondre avec une mesure de la pauvreté, à la demande même de l'organisme statistique⁹⁰. Cette mise en garde est importante, car les études techniques montrent que la façon actuelle de calculer le SFR noircit la situation dans les provinces où les revenus des ménages sont moins élevés, comme c'est le cas au Québec. Le SFR est en effet très sensible au coût du logement, plus élevé en Ontario et dans les provinces de l'Alberta et de la

Colombie-Britannique. Afin de corriger ces problèmes, nous avons estimé les seuils SFR en suivant la même méthodologie que Statistique Canada, mais en prenant le Québec comme référence dans les calculs. Il en ressort une vision différente des taux de faiblesse du revenu (Tableau 8.2).

Il faut aussi tenir compte dans ces calculs du caractère progressif de l'impôt sur le revenu qui a été illustré plus haut. Le revenu des ménages au bas de l'échelle doit en effet se comparer aux revenus après impôts des riches puisque ceux-ci ne peuvent dépenser l'argent que l'État prélève sur leur portefeuille... Le fait de distinguer les revenus avant et après impôts fait apparaître l'efficacité des mesures de redistribution du revenu que sont les paiements de transfert et l'impôt sur le revenu. La proportion de familles économiques comptant au moins deux personnes et la proportion d'individus au total qui est sous le seuil diminuent fortement lorsque l'on passe d'un type de revenu (avant impôts) à un autre (après impôts). Ces données confirment la lecture qui a été faite plus haut à partir des coefficients de GINI mesurant l'inégalité. Enfin, on retrouve un résultat déjà observé avec d'autres approches : la proportion de ménages à faible revenu est plus élevée chez les personnes seules.

Il faut par ailleurs ajouter que le Québec a mis en place de nombreuses mesures visant à donner des services directs ou en nature à la population dont les effets ne se reflètent pas dans les mesures statistiques de la pauvreté ou de la faiblesse du revenu (médicaments gratuits, logements en HLM, etc.). Leur prise en compte aurait un

TABEAU 8.2 Taux de faible revenu (SFR avant et après impôts) chez les ménages (familles et personnes seules), totalisations prenant le Québec comme référence, Québec, 1997 à 2000

Types de ménages		Avant impôts	Après impôts
2 pers. et +	1997	15,4	10,0
	1998	16,1	9,8
	1999	15,7	10,2
	2000	14,5	7,5
Personnes seules	1997	43,4	28,2
	1998	45,8	31,8
	1999	48,1	31,4
	2000	48,4	31,1

* Les seuils de faible revenu «personnalisés» de Statistique Canada, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, p. 2 (www.mess.gouv.qc.ca).

Source : Statistique Canada, microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des ménages, calcul de l'auteur.

impact sur les taux de pauvreté et exigerait des mesures plus sophistiquées.

Les pauvres, une population mouvante

La population des pauvres est mouvante. Selon une étude publiée par Statistique Canada en 1997, effectuée à partir de données d'enquête par panel menées en 1993 et 1994, un peu moins de la moitié des ménages pauvres ne l'étaient plus après deux ans, ayant été remplacés par un contingent à peu près équivalent de nouveaux pauvres. Pour un tiers des ménages, l'entrée dans l'état de pauvreté a été causée par la perte d'un membre à la suite d'un divorce ou d'une mortalité. La même proportion de ménages a pu quitter l'état de pauvreté à la suite de l'arrivée d'un nouveau gagne-pain. L'autre facteur déterminant est l'entrée ou la sortie du marché du travail. Les changements qui marquent le mode de vie sont à peu près

aussi importants que la participation au marché du travail pour expliquer l'aspect dynamique de la pauvreté.

Deux conclusions – l'une optimiste, l'autre pessimiste – peuvent être tirées de cette étude. La première tient au fait que la pauvreté est un état temporaire ou transitoire pour une proportion importante des ménages et qu'il est possible d'en sortir après une brève période. Mais il ressort aussi de cette étude que l'incidence de la pauvreté est plus marquée que ne le donnent à penser les chiffres annuels puisque plus de ménages peuvent être pauvres à un moment ou à un autre au cours d'une certaine période.

Plus faible proportion de la population dépendante de l'aide sociale depuis 1970

L'aide de dernier recours telle qu'on la connaît a été mise en place en 1970 sous le premier gouvernement Bourassa. Pour la première fois depuis cette date, la part de la population québécoise âgée de 0 à 64 ans qui en dépend a atteint son niveau le plus faible. C'est là une observation très peu connue qu'il importe de souligner. Les personnes qui vivent de l'aide sociale représentent en effet 8,3 % de la population admissible (excluant donc les personnes âgées de 65 ans et plus). Leur nombre était de 532 159 en mars 2004, une diminution importante de 34,7 % depuis le sommet de 1996. Au total, 74,8 % des bénéficiaires de l'aide de dernier recours étaient des adultes (398 040) et 25,2 %, des enfants, soit 134 119 au 31 mars 2004. Un peu moins des deux tiers de ces enfants vivaient dans des familles monoparentales.

Le nombre de ménages qui dépendent de l'aide sociale décroît moins rapidement que le nombre de personnes. Au total, 354 624 ménages recevaient l'aide de dernier recours au 31 mars 2004, soit 26,9 % de moins que le sommet atteint en 1996 (485 261). Sur une longue période (soit depuis 1970), la croissance du nombre de ménages à l'aide sociale est importante (+71 % en trente trois ans) et plus prononcée que l'augmentation du nombre de personnes (+3 %), ce qui s'explique par la multiplication des petits ménages, essentiellement formés de personnes seules et de familles monoparentales.

Mode de vie en solitaire à l'aide sociale

L'un des traits marquants qui caractérisent l'évolution récente du système de protection sociale du Québec est sans nul doute la poussée importante du nombre de personnes qui sont dépendantes de l'aide sociale vivant en solitaires. Le phénomène n'est pas neuf, mais ce qui est nouveau c'est sa forte progression récente. Les personnes dans cette situation représentaient en effet un peu plus de la moitié (52,1 %) des adultes bénéficiaires de l'aide sociale en 1980 et cette proportion a grimpé à 65 % en mars 2004, ce qui représente une hausse considérable qui a surtout pris place dans la seconde moitié des années 1990.

Il est frappant de constater que la majorité des ménages qui dépendent de l'aide sociale est maintenant formée de personnes qui vivent seules, soit 73 % d'entre eux en mars 2004. Cette proportion est en hausse continue depuis plusieurs décennies. Les familles monoparentales constituent

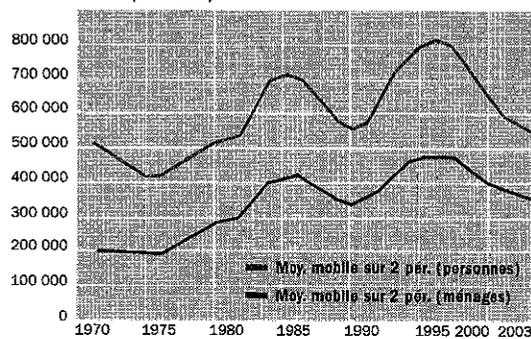
le second type en importance de ménages qui bénéficient de cette aide (14,8%). Au total, 87,8% des ménages qui reçoivent l'aide directe de l'État ont à leur tête un seul adulte, ce qui est bien révélateur que la dépendance va de pair avec un certain isolement social.

Les hommes qui bénéficient de l'aide de dernier recours vivent seuls en ménage en plus forte proportion que les femmes et cette différence s'est même accentuée au milieu des années 1990. En mars 1980, les ménages de personnes vivant seules étaient également répartis entre les deux sexes: moitié hommes, moitié femmes. Les choses ont beaucoup changé par la suite, alors que les ménages de personnes seules sont maintenant davantage à dominante masculine (environ six sur dix). C'est là un constat important qui marque un changement majeur dans l'évolution de la population visée par l'aide de dernier recours, dont la clientèle se modifie. Les différences hommes-femmes sont beaucoup plus prononcées avant l'âge de 40 ans. Les jeunes hommes bénéficiant de l'aide sociale ont nettement tendance à vivre seuls en plus forte proportion, et la différence entre les deux sexes a eu tendance à s'accroître en début de vie active depuis 1980. Les femmes qui perçoivent de l'aide sociale et qui sont en âge d'avoir de jeunes enfants à leur charge (25 à 39 ans) vivent seules en moins forte proportion que les hommes du même âge parce qu'elles sont plus nombreuses à former des ménages monoparentaux.

Il découle de cette analyse que la diminution du nombre de personnes inscrites à l'aide sociale risque de ne

pas continuer à baisser de manière importante dans les années à venir, malgré l'amélioration du marché du travail. Le changement le plus notable en effet est l'augmentation du nombre de personnes qui vivent seules après l'âge de 40 ans. Or, l'âge est susceptible de devenir un facteur qui va de plus en plus influencer la participation aux programmes qui mènent à la sortie de l'aide de dernier recours: plus cet âge progresse, moins forte sera la probabilité de succès de ces programmes. De plus en plus de personnes s'inscrivent à l'aide de dernier recours, non pas à la suite de difficulté sur le marché du travail, mais à cause de difficultés personnelles, ce qui rendra plus difficile leur sortie du système, même en cas de reprise économique.

GRAPHIQUE 8.1 Nombre de personnes et de ménages (en milliers) bénéficiaires de l'aide sociale (au 31 mars) (moyenne mobile sur 2 périodes), Québec (1970-2003)



Source : Gouvernement du Québec, *Guide descriptif des programmes de sécurité du revenu*, éditions 1989 et 1993, Québec ; ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. Calculs de l'auteur.

Références

1. Normand Thibault, « La fécondité des Québécoises en ce début du XXI^e siècle », *Données en bref*, Institut québécois de la statistique, février 2003, p. 1-3.
2. Voir *L'Annuaire du Québec 2004*, p. 150.
3. Le solde migratoire est établi à partir des déclarations d'impôt sur le revenu, avec deux ans de retard. Le solde calculé chaque année à partir du fichier des allocations familiales surestime les départs du Québec et les deux statistiques ne peuvent être comparées. Lorsque le solde estimé est publié chaque année, il s'ensuit une distorsion si on le compare au solde définitif de l'année précédente mesuré à partir d'une autre base. La surestimation qui résulte de la comparaison de données venant de deux sources a donné lieu à des manchettes alarmistes ces dernières années, surtout dans la presse anglophone.
4. Statistique Canada, *La diversification de la vie conjugale au Canada, Enquête sociale générale, cycle 25*, Ottawa, cat. 89-576-XIF, p. 5.
5. L'étude citée de Statistique Canada donne à penser que l'union libre reculera lorsque les jeunes cohortes qui privilégient actuellement cette forme de vie commune vieilliront. Ce diagnostic doit être fortement nuancé dans le cas du Québec, à notre avis.
6. Louis Duchesne « Les premiers conjoints en union civile de 2002 », *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la Statistique du Québec, février 2003, p. 4-5.1.
7. Louis Duchesne, « Naître au naturel : les naissances hors mariage », *Données sociodémographiques en bref*, BSQ, juin 1997.
8. Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, Québec-Amérique, 1999.
9. La question sur la langue maternelle a été modifiée plusieurs fois au fil des recensements. Statistique Canada a aussi changé l'ordre de présentation des langues dans le questionnaire de recensement en 2001. L'anglais apparaît au premier rang dans le questionnaire en langue anglaise et le français, au premier rang dans le questionnaire en langue française. Il semble que ce changement ait eu une incidence sur les réponses, les citoyens ayant tendance à cocher le premier choix qui se présente à eux dans le questionnaire, ce qui affecte quelque peu la comparaison dans le temps.
10. Charles Castonguay, « La vraie question linguistique : quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec? », dans Michel Venne (dir.), *L'Annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 2003, p. 242.
11. *Idem*, p. 236.
12. Étude citée dans *Le Devoir*, 12 février 2003.
13. Office québécois de la langue française, site Internet, tableau 1.6.
14. Louis Duchesne, « Coup d'œil comparatif sur la démographie des États-Unis », *Données sociodémographiques en bref*, 2002, vol. 6, no 3, p. 6-8. Statistique Canada a modifié la définition du travail à temps partiel. Certains emplois réguliers occupés moins de trente heures par semaine (pilotes d'avion, par exemple) sont inclus dans les emplois à temps plein. Les données ont été révisées à partir de 1987. Avant cette date, elles ne sont pas strictement comparables.

15. H. Krahn, « Accroissement des régimes de travail atypiques », *Perspective*, vol. 7, no 4, Ottawa, Statistique Canada, cat. 75-001F, pp. 39-47.
16. Les données de l'année 1999 indiquent un recul, mais il faut sans doute l'imputer à une erreur d'échantillonnage. La tendance à la hausse est bien présente mais, il faudra attendre les données des années ultérieures pour la confirmer de manière certaine.
17. Les données de Statistique Canada pour ce type de ménages doivent cependant être considérées comme provisoires à notre avis, car l'organisme statistique corrige régulièrement certaines données susceptibles d'être affectées par une erreur d'échantillonnage lorsque de nouvelles années s'ajoutent. Plusieurs données portant sur les années récentes ont ainsi été corrigées après coup, et par exemple on notera dans le tableau 6.3 des différences par rapport à ce qui a été publié dans les éditions antérieures de cet annuaire, résultat des corrections apportées par l'organisme statistique aux données des dernières années.
18. Marc Frenette, David Green et Garnett Picot, *Croissance de l'inégalité de revenu pendant la reprise économique des années 1990 : Exploration de trois sources de données*, Étude analytique, Série documents de recherche, no 219, 2004, p. 18.
19. Nous avons mieux documenté cette lecture dans une autre publication. Voir S. Langlois, « Le niveau de vie des familles. Déclassement et effet de génération », dans Gilles Pronovost (dir.), *Comprendre la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1994, pp. 17-30.
20. Techniquement, le Ministère continue de parler de mesure de faiblesse du revenu, mais cette mesure vise en fait à caractériser la satisfaction des besoins de base d'un ménage, et elle caractérise par conséquent la pauvreté. Voir le document produit par la Direction générale de la recherche appliquée, *Les statistiques de 2000 sur le faible revenu selon la mesure du panier de consommation*, Ottawa, Ressources humaines du Canada, cat. SP-569-03-03F, mai 2003, 60 p.
21. « Le SFR national (selon la taille de la famille et la taille de la région urbaine) s'applique à toutes les provinces et régions. À titre d'exemple, le même SFR est appliqué aux familles de quatre personnes vivant dans les grandes régions urbaines de l'Ontario et du Québec (p. ex., Montréal et Toronto). Toutefois, il peut exister entre ces villes des différences sur le plan du coût de la vie dont le seuil de faible revenu ne tient pas compte. Cela pourrait introduire un biais dans toute comparaison des niveaux de faibles revenus entre les provinces. » G. Picot, Morissette et J. Myles, *L'intensité des faibles revenus au cours des années 1990 : le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux*, Cat. 11F0019MIF, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu, 2003.